



**RU**  
TERRE  
DE  
SAVOIE **MI**  
**LLY**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

# 2020

— RAPPORT —  
D'ACTIVITÉ

[www.rumilly-terredesavoie.fr](http://www.rumilly-terredesavoie.fr)



# Sommaire

# Editorial



Christian HEISON,  
Président de la  
Communauté  
de Communes  
Rumilly  
Terre de Savoie

Le rapport d'activité est le témoin des activités menées par la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie sur une année civile. Conformément aux obligations légales (article 40 de la loi N°99-586 du 12 juillet 1999), il est préparé par les services et adressé à un large public : les élus communautaires et municipaux du territoire, les partenaires et également le grand public. Il fait l'objet d'une communication par le maire en conseil municipal au cours duquel les délégués communautaires de la commune sont entendus.

Pour l'année 2020, nous pouvons évidemment souligner l'impact de la crise sanitaire et la forte mobilisation de tous et notamment de l'ensemble des agents et élus de la Communauté de Communes pour maintenir une continuité de qualité de nos services publics intercommunaux sur le territoire.

## NOTONS PAR AILLEURS PLUSIEURS TEMPS FORTS MARQUANTS DES ÉTAPES DÉCISIVES SUR DE GRANDS PROJETS PORTÉS DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES :

- le choix du mode de gestion eau et assainissement et le lancement de toute la procédure qui en découle (délibération du 27 janvier 2020),
- l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (délibération du 3 février 2020) ou encore le lancement des travaux de réhabilitation de la déchèterie intercommunale de Rumilly en juin 2020.

La deuxième partie de l'année 2020 a bien évidemment été aussi marquée par le changement de nos représentants intercommunaux avec les élections municipales et l'installation du nouveau conseil communautaire le 15 juillet 2020 pour le mandat 2020-2026.

TEMPS FORTS EN IMAGES	P.04 > 05
<b>01</b> PORTRAIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	P.06 > 15
<b>02</b> MOYENS	P. 16 > 23
<b>03</b> AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	P. 24 > 25
<b>04</b> HABITAT	P. 26 > 29
<b>05</b> DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE	P. 30 > 32
<b>06</b> TRANSPORTS DÉPLACEMENTS	P. 33 > 35
<b>07</b> INFRASTRUCTURES ACCESSIBILITÉS	P. 36-37
<b>08</b> DÉVELOPPEMENT SOCIAL	P. 38 > 39
<b>09</b> ENVIRONNEMENT	P. 40 > 47
<b>10</b> TOURISME	P. 48 > 49
<b>11</b> CULTURE	P. 50
GLOSSAIRE	P. 51

## RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

Édité par la Communauté de Communes de Rumilly Terre de Savoie

3 place de la Manufacture - BP 69  
74 152 Rumilly Cedex - France  
Tél : 04 50 01 87 00  
contact@rumilly-terredesavoie.fr

- Parution : septembre 2021
- Directeur de la publication : Christian HEISON
- Conception éditoriale & rédaction : Floriane BERTEZ - com'elem
- Conception graphique & mise en page : Patricia AVRILLIER - Kalistene
- Coordination du projet : Service Communication et Stéphane DELEAGE - Kalistene
- Crédit photos : Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie - Laurent Madelon
- Impression : Groupe Est'Imprim
- Tirage : 200 exemplaires

Remerciements à l'ensemble du personnel de la Communauté de Communes pour son implication dans la réalisation de ce rapport d'activité.

Vous souhaitez suivre l'actualité de votre territoire ?

[www.rumilly-terredesavoie.fr](http://www.rumilly-terredesavoie.fr)





**1 CHOIX DU MODE DE GESTION EAU ET ASSAINISSEMENT ET LANCEMENT DE LA PROCÉDURE**

Délibération n°2020\_DEL\_001 Conseil Communautaire du 27 janvier 2020

**2 APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUI-H)**

Délibération n°2020\_DEL\_010 Conseil Communautaire du 3 février 2020

**3 CRISE SANITAIRE ÉPIDÉMIE DE COVID-19 : MOBILISATION ET CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS**

Mars 2020- Décembre 2020 : adaptation des services de la Communauté de Communes

**4 TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA DÉCHÈTERIE INTERCOMMUNALE DE RUMILLY**

Démarrage en juin 2020 : ouverture maintenue de la déchèterie et adaptation des conditions d'accueil



**5 PIQUE-NIQUE ESTIVAL EN PLEIN AIR DU RELAIS ASSISTANT MATERNELS ET PARENTS**

Juin 2020

**6 MANDAT 2020-2026 : INSTALLATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 15 JUILLET 2020**

Élection M. Christian HEISON, Président et de 10 Vice-Présidents

**7 PROJECTION-DÉBAT « REGARDS SUR NOS ASSIETTES » PENDANT LA SEMAINE BLEUE AU CINÉMA**

Cinéma Les Lumières de la Ville à Rumilly (octobre 2020)

**8 LANCEMENT DU CLICK&COLLECT MONRUMILLY.FR**

Novembre 2020



# Temps forts

## PORTRAIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



La communauté de communes a été créée en 2000 par les élus des **17 communes du territoire** avec un objectif : travailler dans la concertation, mutualiser les moyens et améliorer l'offre de services aux habitants et aux entreprises.

### GOUVERNANCE

#### RENOUVELLEMENT DU MANDAT INTERCOMMUNAL

La communauté de communes est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (EPCI).

En 2014 a été mise en place l'élection des conseillers communautaires au suffrage direct « fléché » dans les communes de plus de 1 000 habitants : les bulletins présentent une double liste. Lors des élections, plus de 80% des électeurs désignent ainsi leurs représentants au sein des conseils communautaires ou métropolitains.

Les élections des 15 et 22 mars 2020 concernaient à la fois l'échelon municipal et intercommunal. Le second tour des municipales concernant la ville centre de Rumilly, et initialement prévu le 22 mars 2020, s'est déroulé le 28 juin en raison de la crise sanitaire.

Après constitution de l'ensemble des conseils municipaux, les conseillers communautaires ont été convoqués pour **l'installation du conseil communautaire de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie qui s'est déroulé le 15 juillet 2020.**



De gauche à droite : Manon Boukili, François Ravoire, Laurence Kennel, Daniel Déplante, Christian Heison, Delphine Cintas, Jean-Pierre Lacombe, Roland Lombard, Willy Buttin, Joël Mugnier, Yohann Tranchant.

Les nouveaux élus communautaires ont élu les membres du bureau : tous ont voté à bulletin secret pour **1 président, 10 vice-présidents et 11 autres membres du bureau-exécutif.** Le conseil communautaire compte 41 délégués titulaires et 13 suppléants issus des 17 communes membres de la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie.

■ **Président : Christian Heison**, Maire de Rumilly.

■ **10 Vice-présidents :**

**Aménagement du Territoire et Urbanisme :** Sylvia Roupioz, maire de Boussy

**Eau et assainissement :** Jean-Pierre Lacombe, 1<sup>er</sup> Vice-Président et Maire de Marcellaz-Albanais

**Administration générale et ressources humaines :** Delphine Cintas, 2<sup>e</sup> Vice-Présidente et Adjointe au maire de Rumilly

**Transports et mobilités :** Roland Lombard, 3<sup>e</sup> Vice-Président et Maire d'Hauteville-sur-Fier

**Action sociale, Logement aidé et Gens du Voyage :** Laurence Kennel, 4<sup>e</sup> Vice-Présidente et Maire de Lornay

**Finances et Prospective :** François Ravoire, 5<sup>e</sup> Vice-Président et Maire de Vallières-sur-Fier

**Environnement, transition écologique et culture :** Manon Boukili, 6<sup>e</sup> Vice-Présidente et Adjointe au maire de Rumilly

**Infrastructures, travaux, accessibilité aménagement numérique :** Joël Mugnier, 7<sup>e</sup> Vice-Président et Maire de Thusy

**Aménagement du territoire, urbanisme, habitat et relations avec les communes :** Daniel Déplante, 8<sup>e</sup> Vice-Président et Adjoint au maire de Rumilly

**Développement économique et touristique :** Willy Buttin, 9<sup>e</sup> Vice-Président et Conseiller municipal délégué de Rumilly

**Prévention et valorisation des déchets et milieux aquatiques :** Yohann Tranchant, 10<sup>e</sup> Vice-Président et Maire de Sales

# Le conseil communautaire

Mandat 2020 - 2026 / 41 délégués titulaires (trombinoscope au 31.12.2020)

BUREAU

  
 Président  
Maire de RUMILLY

  
 1<sup>er</sup> Vice-président  
Maire de MARCELLAZ-ALBANAIS

  
 2<sup>e</sup> Vice-présidente  
Adjointe au maire de RUMILLY

  
 3<sup>e</sup> Vice-président  
Maire de HAUTEVILLE-SUR-FIER

  
 4<sup>e</sup> Vice-présidente  
Maire de LORNAY

  
 5<sup>e</sup> Vice-président  
Maire de VALLIÈRES-SUR-FIER

  
 6<sup>e</sup> Vice-présidente  
Adjointe au maire de RUMILLY

  
 7<sup>e</sup> Vice-président  
Maire de THUSY

  
 8<sup>e</sup> Vice-président  
Adjoint au maire de RUMILLY

  
 9<sup>e</sup> Vice-président  
Conseiller municipal délégué de RUMILLY

  
 10<sup>e</sup> Vice-président  
Maire de SALES

  
Maire de BLOYE

  
Maire de BOUSSY

  
Maire de CREMPIGNY-BONNEGUEÛTE

  
Maire d'ETERCY

  
Maire de MARIGNY-SAINT-MARCEL

  
Maire de MASSINGY

  
Maire de MOYE

  
Adjoint au maire de RUMILLY

  
Maire de SAINT-EUSÈBE

  
Maire de VAULX

  
Maire de VERNONNEX

  
Adjointe au maire de MARCELLAZ-ALBANAIS

  
Adjoint au maire de RUMILLY

  
Adjointe au maire de RUMILLY

  
Adjoint au maire de RUMILLY

  
Adjointe au maire de RUMILLY

  
Adjoint au maire de RUMILLY

  
Conseillère municipale de RUMILLY

  
Conseillère municipale de RUMILLY

  
Conseillère municipale de RUMILLY

  
Conseiller municipal de RUMILLY

  
Conseiller municipal de RUMILLY

  
Conseillère municipale de RUMILLY

  
Conseiller municipal de RUMILLY

  
Conseiller municipal de RUMILLY

  
Conseillère municipale de RUMILLY

  
Conseillère municipale de SALES

  
Conseiller municipal de SALES

  
Adjointe au maire de VALLIÈRES-SUR-FIER

  
Adjoint au maire de VALLIÈRES-SUR-FIER

Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie  
 Adresse postale :  
 3, place de la Manufacture - BP 69 -  
 74152 Rumilly Cedex  
 Téléphone : 04 50 01 87 00  
 Mail : contact@rumilly-terredesavoie.fr

17 COMMUNES	Nombre de délégués titulaires	Nombre de délégués suppléants
Bloye	1	1
Boussy	1	1
Crempigny-Bonneguête	1	1
Etercy	1	1
Hauteville-sur-Fier	1	1
Lornay	1	1
Marcellaz-Albanais	2	0
Marigny-Saint-Marcel	1	1
Massingy	1	1
Moye	1	1
Rumilly	20	0
Saint-Eusèbe	1	1
Sâles	3	0
Thusy	1	1
Vallières sur Fier	3	0
Vaulx	1	1
Vernonnex	1	1
<b>TOTAL</b>	<b>41</b>	<b>13</b>

**REPRÉSENTATIVITÉ DES ÉLUS AU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
 Conformément à l'arrêté préfectoral du 22 novembre 2018 (nouvelle représentativité du conseil communautaire).

# Conseil communautaire

## Organigramme et fonctionnement

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie est présidée par Christian HEISON, Maire de Rumilly, épaulé par 10 Vice-Présidents.



### L'EXÉCUTIF

Le président est le chef hiérarchique des services intercommunaux. Il est aidé dans ses fonctions par des vice-présidents auxquels il délègue des fonctions propres (hors hiérarchie).

■ L'organe exécutif prépare et exécute les délibérations. Il propose au Bureau-Exécutif les orientations de travail et débat sur les sujets qui font l'actualité de la communauté de communes.

### LE BUREAU-EXÉCUTIF

Le choix a été fait d'ouvrir le bureau-exécutif à tous les maires du territoire. Ainsi, il est composé de 22 membres : le président, 10 vice-président(e)s et 11 autres membres représentant chaque commune.

■ C'est une instance de débats sur les actions en cours/en préparation et sur l'actualité de la communauté de communes. Il propose les sujets à inscrire à l'ordre du jour du conseil communautaire pour décision, définit les orientations de travail des commissions et donne son avis sur la conduite des projets. Il se réunit toutes les 2 à 3 semaines.

### LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Il est composé de 41 délégués titulaires et 13 délégués suppléants.

■ Le conseil communautaire délibère sur les affaires relevant des compétences de la communauté de communes et se réunit au moins 1 fois par trimestre sur convocation du président.

### LES COMMISSIONS INTERCOMMUNALES

Elles sont ouvertes aux élus municipaux sans nécessité qu'ils soient conseillers communautaires, afin de partager avec le plus grand nombre les travaux de préparation des décisions du conseil communautaire. Dans le même esprit, la présidence des commissions est confiée à des conseillers communautaires et non aux vice-présidents.

■ Les commissions préparent les projets et suivent les actions, sans être décisionnaires : elles émettent des avis et peuvent formuler des propositions sur des sujets d'intérêt communautaire. La communauté de communes compte 10 commissions spécialisées (voir schéma ci-dessus).

Des commissions thématiques ont été constituées pour les sujets les plus règlementés :

- > Commission d'Appel d'Offres (CAO)
- > Commission d'Achat Public (CAP)
- > Commission de Délégation de Service Public (COSP)
- > Commission de contrôle financier
- > Commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT)

### LES COMMISSIONS CONSULTATIVES

Le conseil communautaire peut les créer pour examiner tout problème d'intérêt intercommunal concernant tout ou partie du territoire de la communauté de communes.

■ Présidées par un membre du conseil communautaire désigné par le président, les commissions sont composées d'élus et de personnalités extérieures à l'assemblée intercommunale particulièrement qualifiées ou directement concernées par le sujet traité.

- > Commission intercommunale pour l'accessibilité
- > Commission Intercommunale des Impôts Direct (CID)
- > Comité consultatif des transports scolaires.

## PORTRAIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### COMPÉTENCES

#### ■ COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

##### Aménagement de l'espace

- > Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)
- > Plan Local d'Urbanisme intercommunal avec volet Habitat (PLUi-H)
- > Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire

##### Actions de développement économique et touristique

- > Gestion des Zones d'Activité Économique (ZAE)
- > Immobilier d'entreprises
- > Promotion économique et soutien aux associations
- > Politique locale du commerce d'intérêt communautaire
- > Politique agricole
- > Politique touristique : financement de l'Office de Tourisme Rumilly Albanais, gestion des sentiers de randonnée, soutien à l'hébergement touristique
- > Soutien au développement numérique

##### > Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (GEMAPI)

##### > Gestion des aires d'accueil des gens du voyage

##### > Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés

##### > Assainissement des eaux usées

##### > Eau potable

#### ■ COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- > Protection et mise en valeur de l'environnement et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie
- > Politique de logement et du cadre de vie d'intérêt communautaire
- > Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire
- > Action sociale d'intérêt communautaire

#### ■ AUTRES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- > Élaboration d'un schéma directeur intercommunal des eaux pluviales
- > Etude d'accessibilité
- > Mobilité : transport scolaire et transport public de voyageurs
- > Culture : éveil musical, cinéma d'été, lecture à domicile
- > Soutien à la pratique sportive d'intérêt communautaire
- > Création, entretien et aménagement des liaisons cyclables d'intérêt communautaire



#### DÉPENSES 2020

**35,5**  
MILLIONS D'EUROS



#### RECETTES 2020

**39,5**  
MILLIONS D'EUROS

**32 095**  
HABITANTS

[Au 1<sup>er</sup> janvier 2020  
(données INSEE)]

**SUPERFICIE**  
**170,81 KM<sup>2</sup>**

Christian Heison  
et Pierre Blanc



## PORTRAIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

### INTERVIEW CROISÉE

Ils se connaissent depuis avril 2001. L'un a transmis à l'autre en 2020 le flambeau de la communauté de communes. Entre Pierre Blanc et Christian Heison, la proximité est évidente. Echange entre l'ancien président et son successeur autour des enjeux du territoire.

#### ■ VOUS ŒUVREZ CHACUN ET ENSEMBLE DE LONGUE DATE POUR LE TERRITOIRE. QUELS LIENS VOUS UNISSENT ?

**CHRISTIAN HEISON** • Nous avons une même passion du territoire et des projets à mener : il y a entre nous une complicité qui dépasse nos mandats, on s'est rapidement reconnus. Pierre a participé à la création de l'intercommunalité, je suis « tombé dedans ». Je bénéficie des fruits des mandats réalisés.

**PIERRE BLANC** • Politiquement, l'élection de Christian est l'aboutissement d'un long travail. On s'est appuyés l'un l'autre, avec la conscience de la nécessité de porter une même vision partagée.

**CH** • En 2008, Pierre est élu à la tête de la communauté de communes : pour la 1<sup>ère</sup> fois, son président est un maire rural, c'est un cap important ! Désormais, peu importe la commune d'origine, on sollicite d'où qu'elles viennent les compétences, au service du territoire. Pierre a porté des convictions fortes, je me place dans le prolongement de ses mandats, avec un alignement de la ville centre et de l'intercommunalité sur le projet de territoire.

#### ■ PIERRE BLANC, QUEL BILAN DRESSEZ-VOUS DE VOS MANDATS ?

Assez vite et sans que ça ait été annoncé est arrivée la loi NOTRe, donnant plus de compétences aux régions.

Cela a eu des conséquences dans le cadre des mandats. En interne, le projet de territoire s'est heurté à des résistances côté Rumilly, mais nous avons posé des jalons essentiels :

- à la fin de mon 1<sup>er</sup> mandat, nous prenons la compétence eau et assainissement, non obligatoire à l'époque : on réalise aujourd'hui à quel point elle a permis de fédérer le territoire.
- nous définissons aussi le schéma directeur des déplacements et son volet transports en commun, un sujet pas simple mais qui n'est plus contesté aujourd'hui.

• la mise en place du PLUi a aussi acté une certaine vision du territoire. Certes, nous ne sommes pas allés au bout mais toutes les communes partagent le même document d'urbanisme.

• enfin, avec le collège, nous avons prouvé que l'interco est capable d'apporter du foncier et de financer une infrastructure de la taille du gymnase.

#### ■ LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BÉNÉFICIE D'UNE VRAIE LÉGITIMITÉ. COMMENT LE PROJET DE TERRITOIRE LUI DONNE-T-IL DE LA VISIBILITÉ ?

**PB** • Quand on a une division interne, on est faible à l'extérieur. Nous avons mis en place un duo et une démarche pour fédérer les communes rurales. Il fallait « aligner les planètes » pour porter l'identité du territoire avec cohérence : c'est ce que permet l'élection de Christian à la tête de Rumilly.

Il faut aussi des collaborations étroites pour les projets nécessitant cette échelle. C'est la raison d'être des partenariats avec nos grands voisins, notamment Annecy sur les questions de l'eau et de l'assainissement, des routes. Nous nous sommes enfin battus pour deux projets structurants : Territoire d'Industrie et Coeur de Ville. Tout est à faire, mais je quitte l'intercommunalité rassuré : je connais les valeurs de Christian, je pars en confiance.

**CH** • Cette cohérence offre une vraie liberté d'action : être fort chez soi permet de convaincre à l'extérieur. La Ville, le Département, le président du Conseil départemental nous suivent sur les transports de proximité, le schéma des randonnées, Territoire d'Industrie.

**PB** • Quand tout le territoire est derrière les élus, on multiplie la « force de frappe » : on nous regarde, on nous écoute, c'est une reconnaissance. Nous disposons d'un territoire idéal pour le vélo. D'où le schéma des sentiers, la Maison du vélo, la passerelle, le gîte de groupe...

des projets d'autant plus importants que la liaison avec les 5 Lacs\* est à l'ordre du jour. Les habitants et usagers du territoire ne voient pas forcément la cohérence de nos actions, prises séparément mais c'est pour eux que nous travaillons. Créer de la vie sur le territoire est majeur : cela crée de l'attachement.

**CH** • Pour aller plus loin, il faut dépasser le cadre politique : c'est le sens des réunions entre présidents des intercommunalités (EPCI) grâce auxquelles nous avons réussi à nous connaître sur des sujets clés comme l'économie, les déplacements. Parfois, je m'étonne de la vitesse à laquelle le territoire a avancé sur la démarche intercommunale. Dans le cadre du renouvellement des élus, l'esprit communautaire existe. Ce mandat est un mandat de réalisations, qui entérine les démarches initiées jusqu'ici.

#### ■ CHRISTIAN HEISON, QUELS SONT LES AXES CLÉS DE VOTRE MANDAT ?

L'avenir, ce sont les déplacements doux, avec des infrastructures pérennes à réaliser. À nous de porter notre vision des transports, dans une stratégie cohérente associant parking relais, technologies innovantes comme les véhicules électriques et vision 5 Lacs avec la Véloroute.

Nous avons encore beaucoup à faire :

- le plan d'eau est un endroit stratégique, un diamant de verdure qui a vocation à rayonner. Rumilly est la structure qui a le plus investi (5M€), mais l'interco porte et gère le projet d'aménagement. Nous souhaitons faire du site un espace ludique et fédérateur, en phase avec le projet d'accueil de groupe et la véloroute.

- le projet de piscine intercommunale est aussi relancé. Le contexte est de plus en plus complexe, les ressources financières baissent et ce qu'on imaginait, financé à 100 % par les deniers publics, serait une hérésie. Pour assurer l'équilibre financier, nous visons un partenariat public/privé, plus en phase avec la réalité du terrain.

Les habitants attendent du service, de l'efficacité, de la souplesse. Il faut conjuguer vision stratégique et intérêt des habitants et usagers. Si nous n'expliquons pas, nous serons incapables d'emmener les habitants là où nous le souhaitons : la politique de proximité est essentielle. L'une des réponses, c'est le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS), une structure pour tous, ville centre et communes rurales.

À nous de donner du sens à nos projets, non seulement via les aménagements mais aussi

dans l'intention : dire aux habitants « on va s'occuper de vous ». En tant que maires, nous savons détecter la violence conjugale, les problèmes de petite enfance, les enjeux en matière de logement. La puissance d'action, la connaissance des procédures, les compétences pour tout le territoire, c'est l'intercommunalité. Nous avons compris que nous sommes un territoire de ressources très importantes : naturelles, économiques, matérielles, humaines... En interne, notre puissance RH est excellente, nous avons de l'expertise. L'instruction du droit des sols a été transmise à l'interco, traduisant la confiance que les maires nous accordent. La mutualisation sera un axe fort de ce mandat.

#### ■ LA CRISE SANITAIRE EST INTERVENUE À LA JONCTION ENTRE VOS DEUX MANDATS. COMMENT L'AVEZ-VOUS VÉCUE ?

**PB** • Il a fallu s'adapter, notamment avec les premières visioconférences en fin de mandat, puis la prolongation du mandat pour 3 mois, c'était flou, pas évident. Cette crise nous a fait évoluer : le travail en distanciel a été une contrainte pour les services, mais il offre aussi des moyens et de nouvelles opportunités pour répondre à de futurs problèmes. Tous les services se sont mobilisés, j'ai été impressionné par la résilience des personnels : nos agents aiment leur métier et ont une conscience aigüe du service public. Quand j'avais besoin de retrouver l'élan, j'allais voir les agents.

**CH** • Nous nous sommes attachés à protéger nos collaborateurs en sécurisant leur environnement sanitaire et avons assuré la continuité des services publics. L'interco est restée active au coeur du territoire avec des métiers invisibles mais essentiels : gestion des fuites d'eau, portage des repas, ramassage des déchets, assainissement, accompagnement des anciens...

On peut imaginer que cette crise n'est pas un épiphénomène et que nous aurons à l'avenir une meilleure capacité de réaction : nous avons formalisé des pratiques et compétences, nous sommes beaucoup plus armés. À nous de capitaliser sur les enseignements de la crise : un comité technique travaille sur les résultats et le bilan de la protection sanitaire, avec la définition d'un plan de crise en trois niveaux : télétravail sur la base du volontariat, procédures d'urgence, service minimum.

\* « Via des 5 lacs », projet de vélo-route visant à proposer, d'ici quelques années, un grand itinéraire cyclable sécurisé cheminant à travers trois départements en reliant les lacs Léman, d'Annecy, du Bourget, d'Aiguebelette et Paladru.



PORTRAIT DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

## Une gouvernance en mode projet

Le nouveau conseil communautaire et son exécutif renouvelé se sont installés le 15 juillet 2020 suite aux élections municipales et intercommunales de mars et juin 2020.

Très utilisée dans les entreprises privées, la gouvernance en mode projet améliore la transversalité et l'efficacité en faisant collaborer les bons acteurs au service d'un objectif commun. Cette méthode répond à la volonté forte des élus de répondre aux besoins des habitants et de leur territoire tout en associant les élus municipaux et les personnes ressources pour chaque projet.

Outre les nombreux projets initiés lors du précédent mandat, **5 projets transversaux à enjeux pour le territoire et pour la communauté de communes** ont été identifiés. Ils concernent :

- > l'aménagement de la base de loisirs des Pérouses et le plan d'eau de Rumilly
- > la construction d'une piscine couverte intercommunale
- > l'organisation des déplacements et la création d'infrastructures liées à la mobilité
- > la création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS)
- > la poursuite de la mutualisation des services entre communes membres

La gouvernance en mode projet s'est mise en place au fil des mois à l'échelle de la communauté de communes :

- Entre fin août et décembre 2020, le bureau-exécutif s'est réuni à 9 reprises pour prendre connaissance des actions réalisées et projets en cours et déterminer les priorités de travail de début de mandat. Cette instance élargie à des partenaires associés a été très mobilisée pour organiser et gérer la seconde vague de pandémie et la nouvelle période de confinement.

- En septembre, les élus de la communauté de communes ont été désignés dans les **syndicats mixtes et organismes extérieurs. 10 commissions spécialisées** ont été mises en place : elles regroupent **163 élus**, soit 56 % des 290 élus locaux du territoire de Rumilly Terre de Savoie. Dès octobre-novembre, elles ont abordé les dossiers et projets réalisés, travaillé sur les décisions à soumettre au bureau-exécutif et les premières actions à mettre en oeuvre.
- Le 14 décembre 2020, le conseil communautaire a validé la réalisation des 6 projets prioritaires et leur mise en oeuvre en mode projet par délibération n°2020\_DEL\_201.

### LES GROUPES PROJETS SE COMPOSENT DE DEUX ENTITÉS

- **Le comité de pilotage (COPIL)** est la structure décisionnelle, qui impulse la dynamique et s'assure de la réalisation de la volonté politique. Il est très attendu sur les choix stratégiques : liens avec les partenaires institutionnels, communication autour du projet, validation des étapes clés, suivi du calendrier, tenue du budget. Il assure enfin la bonne information et le bon niveau de décision du conseil communautaire et des commissions intercommunales.
- **Le comité technique (COTECH)** est composé d'acteurs opérationnels qui préparent et mettent en oeuvre les actions nécessaires au bon déroulement du projet, sous la responsabilité du responsable projet.

## Réunion des présidents d'EPCI du bassin de vie annécien

Au cours de l'année et à l'initiative de la Communauté d'Agglomération du Grand Anney, les intercommunalités situées autour du grand bassin de vie annécien se rencontrent fréquemment pour échanger sur les sujets d'actualités et les projets à mener en commun.

### ■ COLLABORATION ET ORGANISATION

Au-delà des spécificités propres à chaque territoire, et qu'il s'agit de préserver, l'enjeu est de définir les sujets fédérateurs pour ces territoires face aux enjeux à venir. Cette démarche de collaboration est placée sous la responsabilité des présidents des EPCI et vise un double objectif :

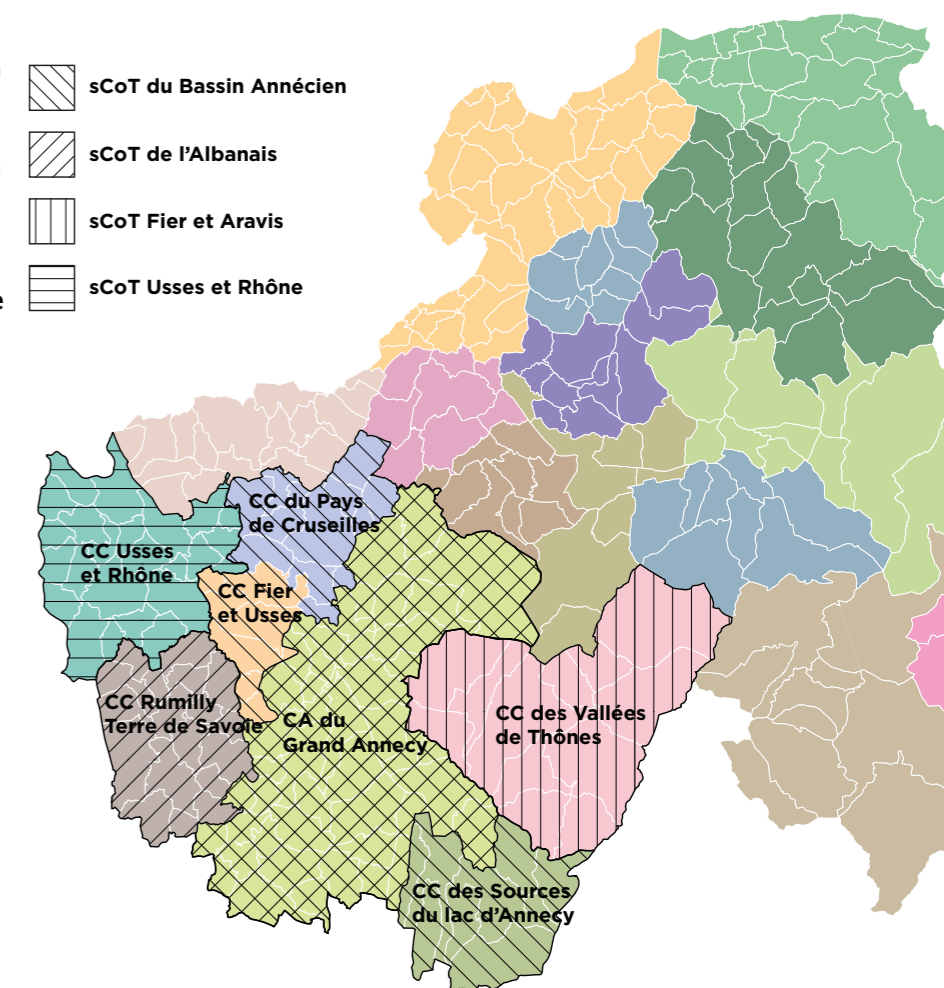
- > identifier en amont les besoins de coopération et de coordination à l'échelle du Bassin de Vie Annécien,
- > dégager des thématiques de travail communes : mobilité, économie, aménagement du territoire, tourisme, environnement...

### 6 intercommunalités sont représentées par le(la) président(e) et la Direction Générale des Services :

- > Communauté d'Agglomération du Grand Anney
- > Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie
- > Communauté de Communes des Sources du Lac d'Anney
- > Communauté de Communes du Pays de Cruseilles
- > Communauté de Communes des Vallées de Thônes
- > Communauté de Communes Fier et Usses.

Suite aux élections intercommunales en juillet 2020 et au renouvellement des mandatures, une 1<sup>re</sup> rencontre s'est tenue le 8 octobre 2020 pour que chaque nouvel(le) élu(e) se présente et expose les enjeux propres à son territoire.

Une 2<sup>e</sup> rencontre le 3 décembre 2020 a permis de faire le point sur la crise sanitaire et d'échanger sur une définition des axes prioritaires de travail et l'élaboration d'une méthode de travail commune. Les rencontres se poursuivent depuis le début de l'année 2021.





# Périmètre d'intervention

## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

### ■ AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE : SCOT, PLUI...

La communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration d'un PLUi-H à l'échelle de son territoire dès 2015, voté en février 2020. Ce document d'urbanisme s'appuie sur le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de l'Albanais (voté en 2005).

### ■ ACTIONS DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET TOURISTIQUE

La politique de développement économique vise à renforcer l'action intercommunale auprès des entreprises. La loi du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) a modifié la gouvernance des politiques économiques en déléguant exclusivement les compétences économiques au couple région/intercommunalité au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

### ■ GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

La communauté de communes a pris la compétence GEMAPI. Elle a vocation à définir et mettre en oeuvre des plans d'actions par bassin versant du Fier et du Chéran. Elle assure l'organisation territoriale en lien avec les syndicats de rivière Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC), Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA).

### ■ COLLECTE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS DES MÉNAGES ET DÉCHETS ASSIMILÉS

La communauté de communes a repris en gestion directe la compétence Déchets ménagers et assimilés en 2017. Elle délègue au Syndicat Intercommunal de gestion des Déchets du Faucigny GEnvois (SIDEFAGE) 3 compétences :

- > valorisation énergétique,
- > valorisation matière
- > et valorisation organique.

La communauté de communes assure en revanche la collecte des ordures ménagères, la gestion de la déchèterie et la prévention des déchets.

### ■ CRÉATION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET GESTION DES AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

Conformément à ses obligations définies dans le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la communauté de communes a mis en place dès 2004 une aire de grand passage d'une capacité de 50 à 70 caravanes ouverte du 1<sup>er</sup> mai au 15 septembre.

### ■ EAU POTABLE

La communauté de communes veille à optimiser, sécuriser et renforcer ses ressources, sur un territoire vaste comptant 500 km de réseau.

### ■ ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

La communauté de communes élabore un schéma directeur pour réaliser un diagnostic des infrastructures existantes : 19 stations d'épuration, 38 postes de relèvement, 133 km de réseau...

L'enjeu ? Proposer des actions pour garantir un traitement efficace de l'eau usée conforme à la réglementation et aux exigences. Cette réflexion complète et prolonge les orientations du PLUi-H. environnementales. Cette réflexion s'inscrit en complémentarité et en continuité des orientations du PLUi-H.

**L'année 2020 a aussi été consacrée à préparer la mise en place du nouveau mode de gestion de l'eau et de l'assainissement sous forme de régie intéressée confiée à un nouvel exploitant à compter de 2021.**

## COMPÉTENCES OPTIONNELLES

### ■ PROTECTION ET MISE EN VALEUR DE L'ENVIRONNEMENT : PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL...

En matière d'environnement, l'enjeu est double : optimiser les ressources et réduire les impacts des activités humaines sur l'écosystème. Trois objectifs : préserver, protéger et valoriser l'environnement.

Conformément à la loi, la communauté de communes doit élaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Une délibération a été prise fin 2018 pour définir les objectifs, la méthode et les moyens nécessaires à ce projet.

### ■ CONSTRUCTION, AMÉNAGEMENT, ENTRETIEN ET FONCTIONNEMENT DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

La communauté de communes a construit deux équipements structurants pour le territoire, livrés en 2018 :

- > les équipements sportifs du nouveau collège du Chéran (gymnase, salle d'escalade, dojo, plateau sportif extérieur),
- > une passerelle sur le Chéran, reliant les communes de Rumilly et Boussey et favorisant la mobilité douce sur le territoire.

### ■ POLITIQUE DE LOGEMENT ET DU CADRE DE VIE : PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

Adopté en 2009 pour 6 ans, le Programme Local de l'Habitat a été prorogé deux fois par accord du préfet, jusqu'à l'approbation du Plan Local d'Urbanisme intercommunal comportant un volet Habitat (PLUi-H) et tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLH approuvé le 3 février 2020).

### ■ ACTION SOCIALE D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Le pôle social intervient en direction de publics variés, principalement les tout-petits et les seniors, avec une mission fil rouge : « le plaisir de bien vivre sur le territoire ». Il assure aussi une mission « études et diagnostics » qui vise à identifier les éventuels services intercommunaux à développer sur le territoire, par thématique (emploi, formation, handicap...) ou par public (famille, petite enfance, jeunesse...). C'est dans ce cadre qu'a été menée l'étude Petite Enfance, qui sera suivie d'un diagnostic Enfance-Jeunesse.

## COMPÉTENCES FACULTATIVES TRANSFÉRÉES PAR LES COMMUNES

### ■ ACCESSIBILITÉ : ÉTUDES

Entre 2009 et 2011, la communauté de communes a réalisé et financé les diagnostics d'accessibilité sur les établissements publics recevant du public et l'élaboration d'un plan d'accessibilité sur la voirie et les espaces publics. Depuis, elle assure un suivi de l'avancement des travaux réalisés et à la charge des communes.

### ■ MOBILITÉ

La communauté de communes déploie une démarche globale de développement de la mobilité durable. Elle souhaite développer l'interconnexion avec les bassins de vie d'Annecy et d'Aix-les-Bains Chambéry : l'emplacement privilégié du territoire et la qualité de vie des habitants seront préservés au quotidien avec des transports accessibles pour tous.

### ■ CULTURE : ÉVEIL MUSICAL, CINÉMA D'ÉTÉ

Chaque commune intervient sur son propre territoire pour proposer aux habitants une offre culturelle locale. À son échelle, la communauté de communes contribue à l'accès à la culture en soutenant une offre culturelle récente, variée et de qualité.

### ■ ÉLABORATION D'UN SCHÉMA DIRECTEUR INTERCOMMUNAL DES EAUX PLUVIALES

### ■ CRÉATION, ENTRETIEN, AMÉNAGEMENT DES LIAISONS CYCLABLES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

Depuis la délibération votée en mars 2019, la communauté de communes assure la création et l'entretien des pistes cyclables, bandes cyclables et voies partagées (voies vertes, voies bus-vélo, zones de rencontre) structurantes à l'échelle du territoire intercommunal : maîtrise foncière, études, travaux d'aménagements paysagers et de voirie, signalisation, éclairage.

## LES MOYENS

Les services de la communauté de communes sont composés de 70 agents au 31 décembre 2020. Au service des élus et des usagers, ils sont organisés en pôles opérationnels en fonction des compétences de l'intercommunalité et en services supports représentés au sein d'un comité de direction.

## Ressources Humaines

### → OUTILS RH : POURSUITE DE L'AMÉLIORATION DE LA POLITIQUE SOCIALE

Depuis 2018, la communauté de communes est accompagné par un cabinet d'expertise sur deux sujets : la démarche d'amélioration de sa politique sociale au bénéfice de ses agents et une réflexion sur la gestion des ressources humaines.

L'adoption par délibération du conseil communautaire du 17 février 2020 du nouveau régime indemnitaire marque une 1<sup>re</sup> étape, fruit d'un long travail de concertation avec les responsables de chaque pôle et services de la collectivité. Ce nouveau cadre crée les conditions pour :

- instaurer une prime fonction et une prime variable, créer une classification des fonctions transversales et de nouveaux groupes de fonction, connectés aux métiers (actuels et futurs) de la communauté de communes,
- instaurer un dispositif plus souple tout en gardant l'équité à fonctions équivalentes (planchers communs),
- rendre de nouveau possible des revalorisations de régime indemnitaire via la valorisation de l'expérience (expériences professionnelles en lien avec le poste actuel, connaissance de l'environnement de travail, capacité à exploiter l'expérience acquise).

En 2020, les travaux collectifs se sont poursuivis avec l'adaptation des plafonds de la prime variable. L'objectif : les rendre cohérents avec les groupes de fonction (niveaux de responsabilités, technicité et de sujétions...), la refonte du support d'entretien d'évaluation au profit d'une version plus intuitive et adaptée aux besoins internes (suppression du barème à point et instauration d'un comité d'harmonisation) et l'ajustement de la participation employeur sur la question de la protection sociale (mutuelle santé et prévoyance).

### → 2<sup>e</sup> BILAN DU TERRITOIRE EN MATIÈRE D'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

En amont des débats sur le projet de budget primitif 2020, la communauté de communes a présenté son 2<sup>e</sup> rapport annuel en matière d'égalité femmes/hommes lors du conseil communautaire du 24 février 2020.

Ce rapport aborde la collectivité comme employeur et présente la politique ressources humaines de la collectivité en matière d'égalité professionnelle femmes/hommes : recrutement, formation, temps et conditions de travail, promotion professionnelle, rémunération, articulation vie professionnelle/vie personnelle.

Outre l'état des lieux, il dresse le bilan des actions menées et des ressources mobilisées en matière d'égalité professionnelle et décrit les orientations pluriannuelles proposées par la communauté de communes.

*Cette obligation réglementaire en application de la loi n°2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes (articles 61 et 77 de la loi) concerne les communes, les EPCI de plus de 20 000 habitants, les départements et les régions. Les modalités et le contenu de ce rapport ont été précisés par décret n°2015-761 du 24 juin 2015.*

## EN CHIFFRES

**70** AGENTS,  
**58** TITULAIRES  
OU STAGIAIRE,  
**12** CONTRACTUELS.

**40** FEMMES,  
**30** HOMMES.

**28** AGENTS FILIÈRE  
ADMINISTRATIVE,  
**34** AGENTS FILIÈRE  
TECHNIQUE, **8** AGENTS  
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE.

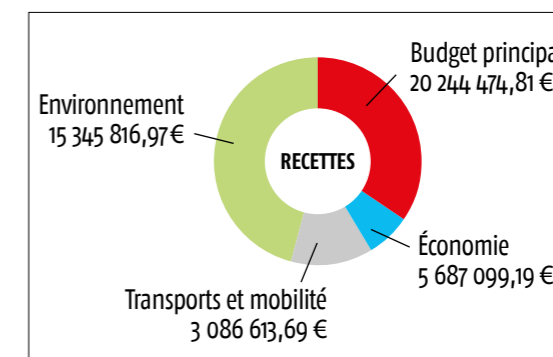
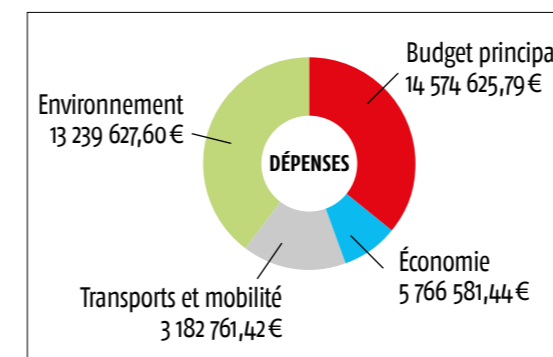
ÂGE MOYEN :  
**42 ANS**

## COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 : BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES

Données budgétaires de l'exercice 2020 intégrant les restes à réaliser		FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		<b>13 417 381,38 €</b>	<b>15 717 517,89 €</b>	<b>1 157 244,41 €</b>	<b>4 526 956,92 €</b>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>	<b>SPA</b>				
	Zones d'Activités Economiques	2 893 029,65 €	2 813 547,40 €	2 873 551,79 €	2 873 551,79 €
	Immobilier d'entreprises	15 312,03 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
	Elimination et valorisation des déchets ménagers	3 445 879,35 €	3 611 349,40 €	1 626 647,28 €	676 939,82 €
	Transports scolaires	1 913 785,38 €	1 755 983,81 €	55 457,46 €	15 164,74 €
<b>SPIC</b>	Transports publics de voyageurs et déplacements	1 076 716,57 €	989 842,88 €	136 802,01 €	325 622,26 €
	Eau potable	3 184 144,79 €	4 311 528,71 €	1 311 902,66 €	1 157 718,95 €
	Assainissement	2 396 235,61 €	4 187 670,96 €	1 274 817,91 €	1 400 609,13 €
<b>TOTAL 1</b>		<b>28 327 172,73 €</b>	<b>33 387 441,05 €</b>	<b>8 436 423,52 €</b>	<b>10 976 563,61 €</b>
<b>RESTES À RÉALISER</b>		<b>87 377,75 €</b>	<b>13 691,00 €</b>	<b>2 770 066,24 €</b>	<b>1 274 644,46 €</b>
<b>TOTAL 2</b>		<b>28 414 550,48 €</b>	<b>33 401 132,05 €</b>	<b>11 206 489,76 €</b>	<b>12 251 208,07 €</b>
<b>Résultats consolidés de l'exercice 2020 (hors report (n-1))</b>		<b>EXCÉDENT 4 986 581,57 €</b>		<b>EXCÉDENT 1 044 718,31 €</b>	

Adoption le 28 juin 2021 en conseil communautaire

## BUDGET GLOBAL 2019 (FONCTIONNEMENT / INVESTISSEMENT)



## FISCALITÉ • STABILITÉ ET ÉQUITÉ

Stabilité des taux d'impôts locaux depuis 2013 :		
Taxe d'habitation		5,32 %
Taxe additionnelle GEMAPI		0,274 %
Taxe foncière sur propriété bâtie		3,51 %
Taxe additionnelle GEMAPI		0,19 %
Taxe foncière sur propriété non bâtie		12,82 %
Taxe additionnelle GEMAPI		0,649 %
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères		10,50 %
Cotisation Foncière des entreprises		26,43 %
Taxe additionnelle GEMAPI		0,321 %

### ETUDE SUR LES BASES FISCALES

Suite à l'étude fiscale menée sur 2019-début 2020, la communauté de communes attend le retour des services fiscaux sur les incohérences identifiées.



## LES MOYENS

# Communication

### COMMUNICATION • SIMPLICITÉ & RÉACTIVITÉ

Crise sanitaire et élections ont donné à 2020 un caractère « hors normes » : le service communication a mené des actions sur plusieurs fronts.

#### ■ COMMUNICATION PRINT : NOUVEL ÉLAN POUR LA REVUE

Les habitants du territoire ont reçu en décembre La Revue n°2, support d'information de la communauté de communes. Sur 24 pages, elle aborde les temps forts (crise sanitaire, 1<sup>re</sup> année d'exploitation du réseau J'ybus...) et les sujets clés de l'année, dans chaque champ de compétences : environnement, social, économie... Le Guide, supplément détachable, présentait sur 8 pages l'organisation et les projets du mandat 2020-2026.

Ces supports sont le fruit du travail mené avec l'agence de communication Kalistene (conception graphique) et l'agence de rédaction com'elem (rédaction et harmonisation des contenus). 14 000 exemplaires de La Revue sont diffusés en boîtes aux lettres aux habitants du territoire.

#### ■ COMMUNICATION PRÉ ET POST-ÉLECTORALE

2020 marque le début d'un nouveau mandat communautaire sur 2020-2026. L'occasion pour la collectivité de communiquer et présenter les projets à venir, notamment via Le Guide de l' élu intercommunal 2020-2026, document interne destiné aux nouveaux élus pour mieux comprendre le fonctionnement de la collectivité et ses projets.

#### ■ COMMUNICATION DE CRISE & GESTION DE LA PANDÉMIE

Comment allier continuité des services publics, accompagnement des entreprises et protection des usagers et des agents en temps de crise sanitaire ? Toute l'année, des mesures ont été mises en oeuvre et le service communication a apporté aux usagers une information claire et réactive : fil info COVID-19 sur le site internet, posts réguliers sur les réseaux sociaux, lettre

d'information aux habitants, communiqués de presse et informations en interne sur le portail aux agents.

#### ■ RÉSEAUX SOCIAUX : DOUCE MONTÉE EN PUISSANCE

La Communauté de Communes est présente depuis 2019 sur les réseaux sociaux : Facebook pour se rapprocher des familles et LinkedIn pour toucher les professionnels. La ligne de conduite s'articule autour de 5 objectifs :

- > fournir une prise de parole légitime et factuelle,
- > éviter que les citoyens et parties prenantes ne parlent à la place de la collectivité,
- > partager les informations en temps réel,
- > créer de la proximité avec les citoyens et les institutions,
- > valoriser le travail de la communauté de communes.

Parallèlement, l'équipe communication éditorialise le contenu du site internet dont la refonte totale est prévue sur 2022.

### EN BREF

#### FACEBOOK

- > 89 abonnés au 1<sup>er</sup> janvier 2020,
  - > 599 abonnés au 31 décembre 2020,
  - > 3 publications par semaine.
- Top publications : actualités déchèterie, crise COVID, élections intercommunales, mobilité (transports scolaires, réseau J'ybus...).

#### LINKEDIN

- > 256 abonnés au 20/05/21
- > 1 publication par semaine

#### SITE INTERNET

- > 86 928 sessions en 2020,
  - > soit 7 244 sessions en moyenne par mois en 2020.
- Top clics 2020 : déchèterie de Rumilly, PLUi-H, paiement facture eau et assainissement, actualités transport scolaire et déchets.



"La Revue" 2<sup>e</sup> semestre 2020



La refonte du rapport d'activité 2019



"Le Guide" décembre 2020



### MARCHÉS PUBLICS • DYNAMISME & PROFESSIONNALISME

Le nombre de marchés publics et accords-cadres conclus en 2020 a baissé en raison de la période électorale et de la crise sanitaire. Le nombre de marchés publics et accords-cadres lancés a stagné. Conséquence : les marchés en cours ont été prolongés (10 avenants).

#### ADAPTATION ET GESTION

##### Avril 2020

- Face à la crise COVID-19, l'ordonnance n° 2020-391 a donné plein pouvoir à l'exécutif local en matière de marchés publics.

##### Septembre 2020

- Les nouveaux membres des commissions Appel d'offres, Achat public et Délégation de service public ont été élus suite au renouvellement des conseillers communautaires.

##### Décembre 2020

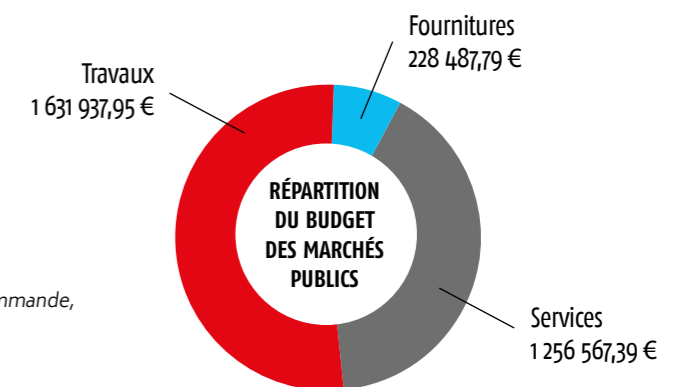
- La loi ASAP (Loi d'Accélération et Simplification de l'Action Publique) a instauré de nouvelles mesures, dont la rehausse temporaire du seuil de dispense de mise en concurrence à 100 000 € HT pour la conclusion des marchés publics de travaux jusqu'au 31 décembre 2022. Cette décision vise à soutenir les petites et moyennes entreprises du bâtiment et des travaux publics dans le contexte de la crise sanitaire.

*\*Les montants indiqués sont arrondis et hors taxes. Ils reflètent la commande publique gérée au sein du service AJ/MP. En cas d'accord-cadre à bons de commande, seuls les montants maximaux sur la durée totale sont pris en compte.*

#### CHIFFRES CLÉS

- 37 marchés publics et accords-cadres conclus
- 29 consultations lancées
- 9 séances de commission d'appel d'offres/ commission achat public

	Nombre de marchés publics et accords-cadres conclus	Montant HT*
Travaux	13	1 631 937,95 €
Fournitures	4	228 487,79 €
Services	20	1 256 567,99 €
Budget global	-	3 116 993,73 € HT



### AFFAIRES JURIDIQUES • CHIFFRES CLÉS

Les élections intercommunales et la crise sanitaire ont généré un fort besoin de veille juridique, avec notamment l'adaptation du droit à la crise sanitaire. Plus de 65 notes juridiques et 43 questions soumises au prestataire SVP ont été rédigées pour les élus et les services.

#### ■ CONTENTIEUX

- Doublement du nombre de dossiers entre 2019 et 2020, passant de 6 à 12, notamment en raison de l'adoption du PLUi-H (9 recours en annulation du PLUi-H)
- 1 requête en responsabilité dans le cadre d'une installation d'assainissement non collectif.
- Dépôt d'un référé-expertise pour des désordres constatés sur la Rhizostep de Moye et introduction d'un pourvoi en cassation contre l'arrêt de la Cours Administrative d'Appel (CAA) de Lyon du 17 octobre 2020 rejetant son action en indemnisation contre Groupama pour non-respect de ses engagements contractuels d'assureur.

Le dossier contentieux relatif aux conditions du retrait du SITO est toujours en instruction auprès du Tribunal administratif de Grenoble.

#### ■ ASSURANCES

Forte baisse des déclarations de sinistres : 4 sinistres (contre 12 en 2019), dont 3 relatifs à la flotte automobile et 1 en assurance responsabilité pour une fuite sur le réseau d'eau potable.

#### ■ FONCIER

Le service est de plus en plus fréquemment sollicité pour des questions relatives au droit immobilier (acquisition de parcelles, préemption, constitutions de servitudes...), notamment pour régulariser des implantations de réseaux : 10 dossiers sont en cours, une hausse est à prévoir compte tenu de l'extension des compétences de la communauté de communes (ZAE, déplacements...).

# Crise sanitaire

## LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FACE À LA CRISE SANITAIRE

Sur 2020, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a fait preuve d'adaptation pour allier continuité des services publics, accompagnement des entreprises et protection des usagers et des agents face au risque de contamination.

### ■ CONTINUITÉ DES SERVICES PUBLICS : PROTÉGER LES USAGERS ET AGENTS AVANT TOUT

Durant les deux périodes de confinement qui ont marqué 2020, la communauté de communes s'est organisée pour garantir à ses usagers un service public de qualité malgré le contexte particulier. Les services opérationnels de la collectivité ont poursuivi leurs missions de terrain avec engagement, assurant un service quotidien :

- interruption de l'accueil du public lors du 1<sup>er</sup> confinement, maintenu par la suite dans le respect des règles sanitaires,
- nouvelles mesures pour assurer le portage des repas au quotidien en limitant les interactions (livraison dans une glacière sur le palier des bénéficiaires),
- reprise de l'ensemble des transports (scolaires, interurbains et J'Ybus) dans le respect des gestes barrières,
- maintien de l'accès à la déchèterie et au service de récolte des ordures ménagères.

En support des services opérationnels, les services administratifs ont poursuivi leurs activités en assurant la continuité des démarches et projets.

### ■ ÉCONOMIE : SOUTENIR LA DYNAMIQUE LOCALE

La crise sanitaire de la COVID-19 a fortement impacté le secteur de l'économie, que ce soit les grandes entreprises ou les entrepreneurs locaux. La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie s'est positionnée à leurs côtés avec plusieurs actions :

- réduction au maximum des délais de paiement des factures aux fournisseurs,
- volonté d'exonération de loyers aux entreprises et associations auxquelles la communauté de communes loue des locaux,

- maintien de la subvention au Comité d'Action Economique (CAE) pour lui permettre d'agir pour les entreprises du territoire.
- 2 actions en collaboration avec la ville de Rumilly, l'Office de Tourisme Rumilly-Albanais et le CAE, pour encourager la consommation locale auprès des habitants : campagne de communication « J'y vis, j'y consomme » en juin 2020 et création de la plateforme Click&Collect Monrumilly.fr en novembre 2020, avec pour objectif de pérenniser la marketplace.

### ■ DISTRIBUTION DE MASQUES : ÉPAULER LES USAGERS ET HABITANTS

Les masques n'étant pas encore suffisamment disponibles pour tous lors du premier confinement, la communauté de communes et les communes membres se sont fixé un objectif de solidarité : assurer une répartition équitable de 2 masques lavables certifiés pour chaque habitant du territoire et proposer ainsi une aide complémentaire à celle de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

La communauté de communes a aussi effectué une commande de 8 000 masques sur demande du Comité d'Action Économique « Rumilly – Alby développement » pour proposer à 36 petites et moyennes entreprises du territoire des masques à des prix raisonnables. Une action solidaire grâce à laquelle la communauté de communes a assuré son rôle de mutualisation et de coordination pour une gestion de crise raisonnée et adaptée à l'ensemble du territoire.



### SERVICES AUX HABITANTS : PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PRESTATIONS AUX HABITANTS

La communauté de communes a déployé un dispositif inédit pour garantir la continuité de ses activités de services aux habitants et usagers du territoire.

#### ■ EAU ET ASSAINISSEMENT

Pour renforcer les mesures de protection de ses agents et de ses abonnés, la communauté de communes a recentré ses activités sur des priorités liées au service de distribution de l'eau, le traitement des eaux usées, les interventions d'urgence et la relève des compteurs. L'accueil physique des abonnés dans les locaux de la communauté de communes a été limité et les rendez-vous à domicile maintenus uniquement pour les cas d'urgence, dans le respect d'un strict protocole sanitaire. Les interventions de changement de compteurs d'eau et de contrôles d'assainissement non collectifs qui ont été déprogrammées ont repris quand la situation sanitaire l'a permis.

#### ■ PRÉVENTION ET VALORISATION DES DÉCHETS

Dans le contexte sanitaire sensible de l'année 2020, la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie a assuré la continuité du service public de gestion des déchets ménagers selon l'organisation suivante :

- collectes des ordures ménagères,
- maintien de la collecte des cartons des professionnels une fois par semaine,
- déchèterie de Broise : fermeture le 17 mars 2020 en raison de son caractère « non essentiel » (disposition gouvernementale), réouverture sur rendez-vous du 29 avril au 22 juin.

Des mesures particulières ont été mises en œuvre pour limiter le risque de propagation du virus sur le site : limitation du nombre de véhicules et d'usagers, rappel des gestes barrière, suppression de la mise à disposition d'outils aux usagers, port du masque obligatoire pour les agents et les usagers même à l'extérieur de la déchèterie depuis le 19 octobre 2020.

### SÉCURITÉ SANITAIRE

#### EAU POTABLE

Pour rappel, même pendant cette période de crise sanitaire, l'eau du robinet peut être consommée en toute confiance. Elle est en effet une ressource très contrôlée : 54 paramètres fixés par un arrêté du 11 janvier 2007 définissent la qualité de l'eau du robinet. Elle fait par ailleurs l'objet d'un suivi sanitaire permanent par l'Agence Régionale de Santé.

#### PORT DU MASQUE

Dans un souci de protection et de prévention des usagers et agents de la communauté de communes, le port du masque est obligatoire depuis le début de la crise sanitaire, que ce soit en intérieur (locaux administratifs) ou en extérieur (déchèterie de Rumilly).

## Crise sanitaire

### CONFINEMENT ET PORTAGE DE REPAS : PERFORMANCE ET BIENVEILLANCE

#### ■ UN SERVICE SOCIAL ESSENTIEL

Le service de portage des repas s'adresse aux personnes souffrantes, en perte d'autonomie ou en situation de handicap et répond aux besoins d'une population isolée, dans l'incapacité de faire ses courses. Il est essentiel pour favoriser le maintien à domicile.

Au-delà du repas en lui-même, qui répond à des normes strictes d'hygiène et d'équilibre alimentaire, le portage a une réelle utilité sociale : il offre aux personnes fragiles un contact, une présence quotidienne et contribue à éviter les carences alimentaires en retrouvant le plaisir de manger.



La cuisine centrale du centre hospitalier de Rumilly fabrique les repas selon le principe de la liaison froide. 4 agents de la communauté de communes assurent les tournées de livraison

grâce à 2 véhicules réfrigérés, dans le respect de la chaîne du froid : les repas sont livrés « prêts à servir ou consommer » ou à « remettre en température ».

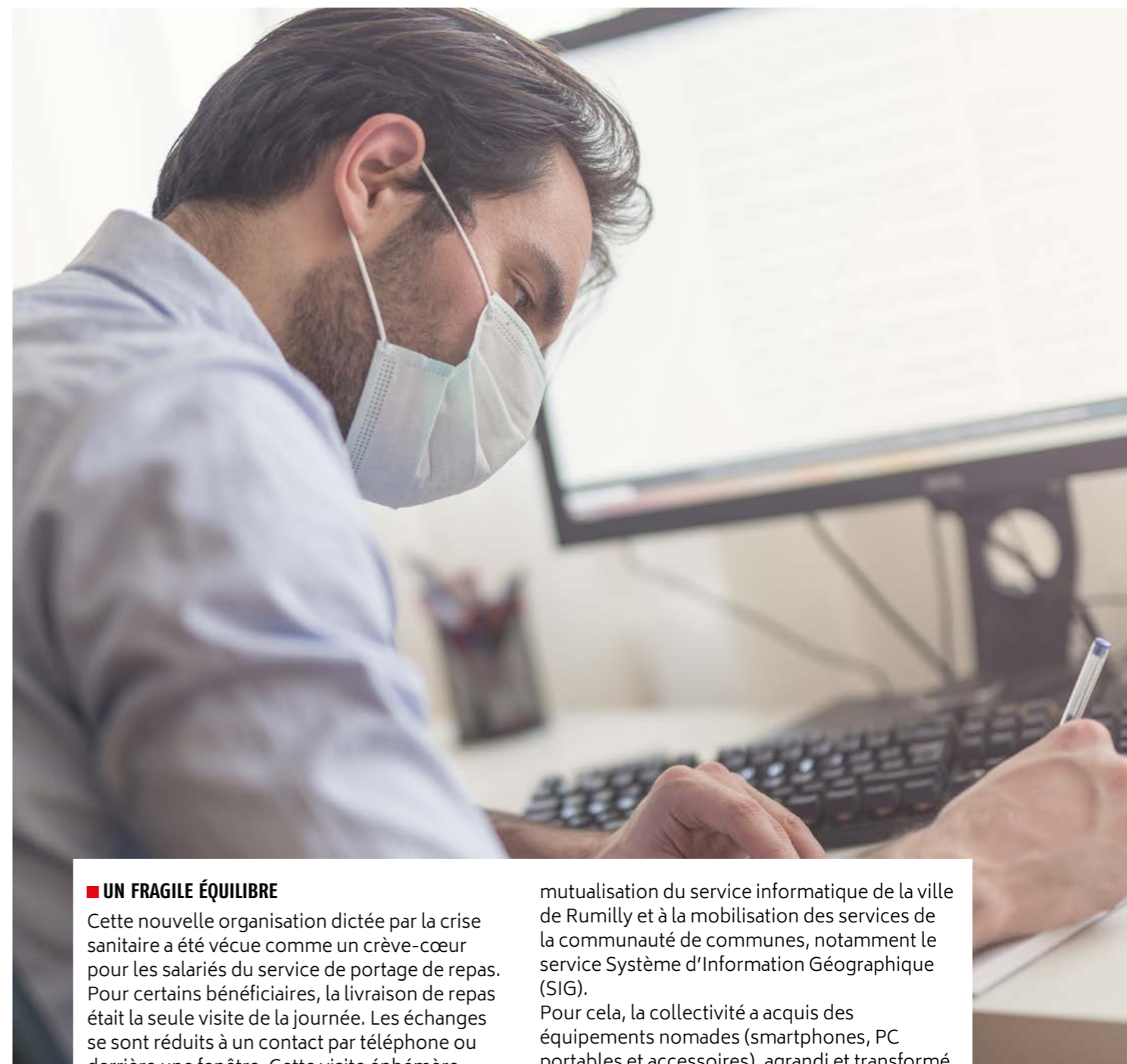
#### ■ UNE SITUATION DE CRISE INÉDITE

Le confinement a profondément modifié la vie quotidienne des personnes âgées et/ou en situation de handicap : bloquées à leur domicile, elles ont été particulièrement pénalisées par les restrictions sanitaires. La fermeture de tous les lieux de restauration collective et l'impossibilité pour certains proches aidants de se rendre chez leur proche dépendant a provoqué une forte hausse des inscriptions les premiers jours du confinement en mars 2020.

#### ■ UNE RÉORGANISATION RAPIDE

Très vite, le service de portage de repas à domicile et la cuisine centrale se sont organisés pour maintenir les livraisons des paniers-repas malgré des conditions plus difficiles.

- le prestataire et les agents de livraison ont chaque jour fait des prouesses pour faire face à l'organisation logistique induite par la montée en charge des nouvelles inscriptions : la mobilisation et l'état d'esprit solidaire de tous ont permis d'assurer la continuité du service, avec le même niveau de prestation, en proposant chaque jour les 2 menus au choix.
- le service a mis en place très tôt la livraison sans contact physique et l'application rigoureuse des gestes barrières avec l'appui du conseiller de prévention de la collectivité : les barquettes repas étaient déposées chaque jour dans une glacière sur le palier du domicile ou devant la porte d'entrée. Ceci a limité les interactions et assuré au mieux la sécurité des usagers comme des agents.



#### ■ UN FRAGILE ÉQUILIBRE

Cette nouvelle organisation dictée par la crise sanitaire a été vécue comme un crève-cœur pour les salariés du service de portage de repas. Pour certains bénéficiaires, la livraison de repas était la seule visite de la journée. Les échanges se sont réduits à un contact par téléphone ou derrière une fenêtre. Cette visite éphémère, certes insatisfaisante, contribue cependant au service de maintien à domicile : même un simple « coucou » par la fenêtre compte pour les bénéficiaires isolés et peut permettre d'alerter sur une anomalie.

#### UNE EXPÉRIMENTATION DU TÉLÉTRAVAIL

La pandémie a nécessité une profonde adaptation de l'organisation du travail dans la fonction publique territoriale. Balbutiant avant la crise sanitaire, le télétravail a connu une progression fulgurante au sein de la collectivité. La communauté de communes qui n'avait pas encore mis en place le télétravail l'a déployé en urgence dans le contexte de la crise sanitaire. L'exercice a été délicat mais réussi, grâce à la

mutualisation du service informatique de la ville de Rumilly et à la mobilisation des services de la communauté de communes, notamment le service Système d'Information Géographique (SIG).

Pour cela, la collectivité a acquis des équipements nomades (smartphones, PC portables et accessoires), agrandi et transformé son parc informatique. Le service SIG a été chargé de recenser/ arbitrer les besoins, puis de les traduire en acquisition de matériel. Lors du 1er confinement, les agents des services administratifs ont ainsi pu travailler chez eux et assurer la continuité de leurs missions tout en étant protégés.

Une fois passée la première vague, la communauté de communes s'est emparée du sujet pour construire un dispositif pérenne, dans le cadre d'une démarche plus large de qualité de vie au travail : une phase d'expérimentation de plusieurs mois a été lancée à la rentrée, permettant aux agents dont les postes sont éligibles, de télétravailler jusqu'à 1 jour 1/2 par semaine.

Une charte formalise le dispositif, amené à évoluer selon les retours d'expérience.

## AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



La communauté de communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) à l'échelle de l'ensemble des communes de son territoire dès 2015. Ce document d'urbanisme s'appuie sur le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Albanais. Il a été approuvé le 3 février 2020 et exprime le projet politique pour un développement équilibré du territoire à l'horizon 2030, avec une préoccupation forte en matière de préservation des ressources et des espaces naturels et agricoles.

#### → ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

À l'échelle de Rumilly Terre de Savoie, l'aménagement du territoire vise à maintenir et accompagner la qualité de vie sur son périmètre, dans le respect des équilibres locaux : ville/campagne, entreprises industrielles/agriculture, environnement paysager préservé/réseau de déplacements performant... Il se traduit par la mise en œuvre d'outils réglementaires et de programmes d'actions partenariaux conduits aux différentes échelles territoriales.

#### → RESSOURCES

- Structuration du pôle Aménagement du Territoire et Urbanisme.
- Recours au cabinet conseil Cittanova pour l'élaboration du PLUi-H.

#### → OUTILS

- Le SCoT permet d'élaborer un projet stratégique d'aménagement, à l'échelle d'un grand bassin de vie ou

d'une aire urbaine. Il fixe des orientations structurantes sur le territoire à horizon de 20 ans. Le PLUi-H est compatible avec le SCoT.

■ Le PLUi-H est un document d'urbanisme réglementaire et opérationnel. Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est l'un des éléments clés d'un PLUi-H. Il repose sur 5 principes :

- affirmer une polarité savoyarde pour renforcer l'attractivité économique et résidentielle du territoire,
- assurer une croissance maîtrisée du territoire,
- renforcer la complémentarité des liens ville-campagne,
- revitaliser le cœur de ville de Rumilly,
- aménager et entretenir des paysages familiers (aménagements architecturaux et paysagers harmonieux).

■ Le SRADDET : la loi NOTRe a créé une nouvelle norme d'aménagement, le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

(SRADDET). Il fixe les orientations de la région Auvergne-Rhône-Alpes sur 11 thématiques obligatoires :

- Équilibre et égalité des territoires
- Désenclavement des territoires ruraux
- Habitat
- Gestion économe de l'espace
- Intermodalité et transports
- Infrastructures d'intérêt régional
- Énergie
- Lutte contre le changement climatique
- Pollution de l'air
- Protection et restauration de la biodiversité
- Prévention et gestion des déchets.
- Infrastructures numériques Foncier agricole.



## Approbation du PLUi-H

APRÈS 5 ANS DE TRAVAUX, LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL TENANT LIEU DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLUi-H) A ÉTÉ APPROUVÉ À L'UNANIMITÉ EN CONSEIL COMMUNAUTAIRE LE 3 FÉVRIER 2020.

Ce document d'urbanisme basé sur un PADD détermine les règles opposables aux autorisations de droit des sols sur le territoire des 17 communes de la communauté de communes. Il est opposable depuis le 7 mars 2020 aux autorisations de droit des sols.

#### ■ ADAPTER L'INFORMATION AUX USAGERS

La Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie assure un rôle d'information et d'accompagnement sur le nouveau document d'urbanisme intercommunal.

- Accès à toutes les pièces constitutives du PLUi-H sur le site internet de la communauté de communes : [www.rumilly-terredesavoie.fr](http://www.rumilly-terredesavoie.fr)
- Retranscription au Géoportail National de l'Urbanisme, qui permet à tous de consulter le classement des parcelles et les règles afférentes
- Réponse aux questions des particuliers, communes et acteurs professionnels par téléphone au 04 50 01 87 00 ou mail [plui@rumilly-terredesavoie.fr](mailto:plui@rumilly-terredesavoie.fr) (traitement de 200 demandes en 2020).

#### ■ PASSER DU DOCUMENT À SA MISE EN ŒUVRE

En octobre 2020, la communauté de communes a organisé deux réunions avec les secrétaires de mairie puis les maires et adjoints à l'urbanisme pour échanger sur la mise en œuvre du PLUi-H, avec le service mutualisé chargé de l'instruction des autorisations de droit des sols : l'adaptation à venir du PLUi-H a été abordée. Un prestataire sera désigné pour accompagner la communauté de communes dans cette démarche.

#### ■ SCOT ÉLARGI : LA RÉFLEXION EST REPORTÉE

Le Préfet de la Haute-Savoie avait initié dès 2018 un rapprochement des Schémas de Cohérence Territoriale (SCoT) issus des territoires voisins : Bassin Annécien, Vallées de Thônes (ScoT Aravis) et Rumilly Terre de Savoie (ScoT Albanais).

En mars 2020, il a de nouveau réuni les structures porteuses pour informer leurs présidents de son intention de les saisir après les élections municipales et intercommunales sur un projet de périmètre pour un SCOT élargi. La crise sanitaire et le report des élections ont ajourné les démarches prévues.

#### ■ ACTION COEUR DE VILLE RUMILLY

Dans le cadre de la convention Action Coeur de Ville, la communauté de communes avait confiée à Villes Vivantes fin 2019 une étude pré-opérationnelle d'opération programmée d'amélioration de l'habitat et volet renouvellement urbain (OPAH-RU) portant sur le Coeur de Rumilly. Elle s'est poursuivie en 2020, malgré des périodes de suspension pendant la crise sanitaire en raison de l'impossibilité d'effectuer le travail de terrain (visite des logements de particuliers).

Ont été réalisés : diagnostic, définition d'axes d'intervention et de périmètres cibles, calibrage des aides aux propriétaires occupants et bailleurs.

Cette mission s'est achevée début 2021 avec la mise en place d'une convention de partenariat avec l'ANAH, le Conseil Départemental, la Banque des territoires et Action Logement. Le dispositif opérationnel d'OPAH-RU démarrera en automne 2021 pour 5 ans.



## HABITAT

**Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat (PLUi-H) est entré en vigueur le 3 février 2020.**  
**Les futurs objectifs de la politique Habitat sont déclinés dans un Programme d'Orientations et d'Actions (POA), volet Habitat du PLUi.**

### → ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Encadrée par des directives législatives, la **politique locale de l'habitat** s'appuie sur un diagnostic de territoire en vue de répondre aux besoins identifiés. Les orientations sont définies en partenariat avec les acteurs de l'habitat et du logement.

Une commission thématique commune Aménagement du territoire et urbanisme a été créée pour échanger avec les élus autour des projets urbanisme & habitat.

A l'aube de ce mandat 2020-2026, la principale mission sera de **mettre en œuvre le Programme d'Orientations et d'Actions (POA), le volet habitat du PLUi.**

### → RESSOURCES

La politique du logement, qui s'inscrit dans la politique Habitat, a été rattachée au pôle Aménagement du territoire et Urbanisme.

■ **appui externe** : services de l'Etat, du Département de la Haute-Savoie et des acteurs locaux de l'habitat

■ **appui interne** : une chargée de mission Habitat et Territoire renforce depuis 2020 l'animation et le suivi des dossiers de la politique Habitat et Logement.

### → OUTILS

Le service Habitat dresse le bilan final du 1<sup>er</sup> PLH et de son action clé, le financement de la production de logements locatifs sociaux

Les actions du POA sont mises en œuvre, regroupées en **5 orientations majeures** :

- **1. Développer** une offre de logements diversifiée
- **2. Réhabiliter** le parc privé

■ **3. Favoriser** la qualité énergétique et environnementale de l'habitat

■ **4. Développer** une politique foncière intercommunale

■ **5. Animer** la politique locale de l'habitat.

Les Orientations d'Aménagement et d'Actions (OAP) traduisent de façon opérationnelle les actions du POA en exposant des objectifs territorialisés.



## Logement social

### ■ RÉFORME DES ATTRIBUTIONS DE LOGEMENTS SOCIAUX

La Communauté de Communes doit créer une Conférence Intercommunale du Logement (CIL) chargée de définir les orientations de la politique intercommunale et interpartenariale des attributions de logements locatifs sociaux sur son territoire.

Ses travaux ont débuté avec un diagnostic du parc social. A venir : la révision de son Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID) pour prendre en compte les dispositions de la loi Égalité et citoyenneté et de la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ÉLAN).

### ■ RÈGLEMENT DES AIDES À LA PIERRE

Adopté avec l'approbation du PLUi-H, le Programme d'Orientations et d'Actions (POA) succède au premier PLH (2009-2015), qui a permis un bilan des actions menées sur cette période : 276 logements locatifs sociaux ont été aidés, pour un budget avoisinant 1 130 000 €.

Le POA prévoit l'adoption d'un nouveau règlement d'aides, permettant l'attribution de subventions aux opérateurs et destiné à favoriser la production de logements sociaux sur le territoire. L'objectif à 6 ans vise la production de 414 logements locatifs sociaux et 162 logements en accession sociale, pour un budget prévisionnel de 1,2M€.

### SERVICE PUBLIC DE LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE L'HABITAT

Conformément aux directives de la loi de transition énergétique pour la croissance verte, la Région Auvergne-Rhône-Alpes doit mettre en place un Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH).

Le conseil communautaire a validé par délibération en date du 14 décembre 2020 l'adhésion de la communauté de communes à la candidature collective du Département de la Haute-Savoie, en réponse à l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) de la région, pour la création d'un SPPEH sur le territoire.

La collectivité participe aux ateliers techniques organisés par le pôle Animation territoriale et développement durable du département pour finaliser la mise en œuvre de ce service, opérationnel à la rentrée 2021.

### UNE PERMANENCE INFO-ÉNERGIE PLÉBISCITÉE PAR LES HABITANTS DU TERRITOIRE

En attendant le lancement du SPPEH sur le territoire, la communauté de communes propose à ses habitants depuis septembre 2019 une permanence Info Énergie assurée par l'Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables (ASDER).

Le dispositif se maintient au rythme inchangé d'une 1/2 journée par mois dans les locaux de la collectivité. Les questions les plus fréquentes des usagers concernent :

- **les aides** : aides financières (Ma prime rénov), offres à 1, démarchage abusif, conseils pour identifier les aides mobilisables.
- **le remplacement des systèmes de chauffage.**





## HABITAT

# Étude pré-opérationnelle OPAH-RU

La communauté de communes a confié au cabinet Villes Vivantes en 2019 une étude pré-opérationnelle d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat avec un volet de Renouvellement Urbain (OPAH-RU). L'enjeu est celui de la redynamisation du centre-ville de Rumilly, via des actions de réhabilitation du bâti existant.

L'action s'inscrit dans la Convention Action Cœur de Ville de Rumilly et a vocation à soutenir l'attractivité du centre :

- Favoriser l'installation des propriétaires occupants et des familles en cœur de ville : ces derniers privilégient à ce jour le territoire hors Rumilly centre
- Répondre aux besoins d'adaptation, de réhabilitation et de reconfiguration (190 logements dégradés) : 8% des logements concernés sont identifiés dans le périmètre de l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT)
- Diminuer la vacance en centre-ville et dans les rues de faubourg : 250 logements vacants
- Accompagner les petites copropriétés non organisées : le cœur de ville compte 1700 copropriétés, dont 700 comptent moins de 10 logements
- Affirmer la beauté des rues et îlots
- Proposer un accompagnement sur mesure aux flux de porteurs de projet et acheteurs dans l'ancien. La démarche s'appuie sur l'engagement de 5 partenaires financeurs :

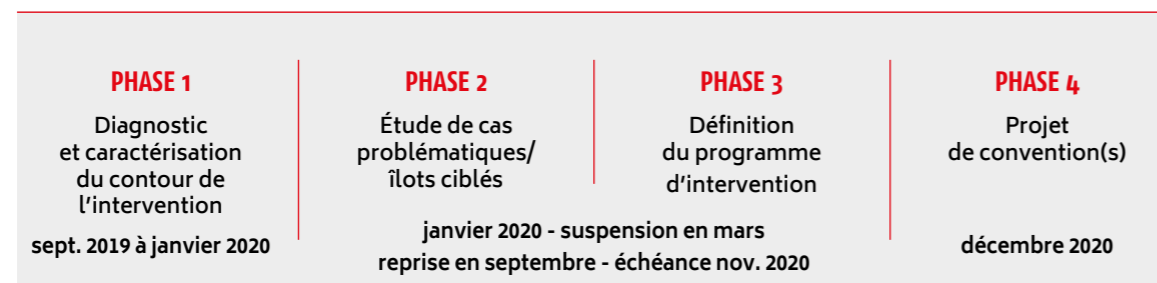
l'ANAH, la Banque des territoires, Action Logement, le Département de la Haute-Savoie et la Direction Départementale des Territoires.

### ■ LA CRISE SANITAIRE A CONDUIT À RÉVISER LE CALENDRIER

En raison de la crise sanitaire, l'étude a été suspendue et prolongée une première fois jusqu'à la fin de l'année 2020, le confinement ne permettant au prestataire de mener à bien ni sa démarche terrain (étude de cas et repérage d'îlots tests) ni l'organisation de réunions de travail avec l'ensemble des partenaires. Des comités techniques restreints ont toutefois eu lieu en visioconférence (communauté de communes/ville).

En raison de l'évolution de la situation sanitaire, deux nouveaux avenants de prorogation sont nécessaires pour finaliser la stratégie d'intervention (phase 3, voir schéma ci-dessous) avant l'arbitrage politique d'un scénario d'engagements et la rédaction d'un projet de convention d'OPAH-RU début 2021.

### TIMELINE



### ■ 2020 A ÉTÉ CONSACRÉE À DES ÉTUDES DE CAS

Dans le cadre de la phase 1 de diagnostic, des logements et bâtiments potentiellement éligibles au dispositif ont été identifiés en concertation avec la ville de Rumilly. Ceux-ci ont fait l'objet d'une étude approfondie : visite des bâtiments, entretiens avec les propriétaires et/ou le syndic de copropriété, modélisation des travaux de réhabilitation/ rénovation, simulations de financement via la

mobilisation des aides des partenaires selon la nature du projet et des travaux.

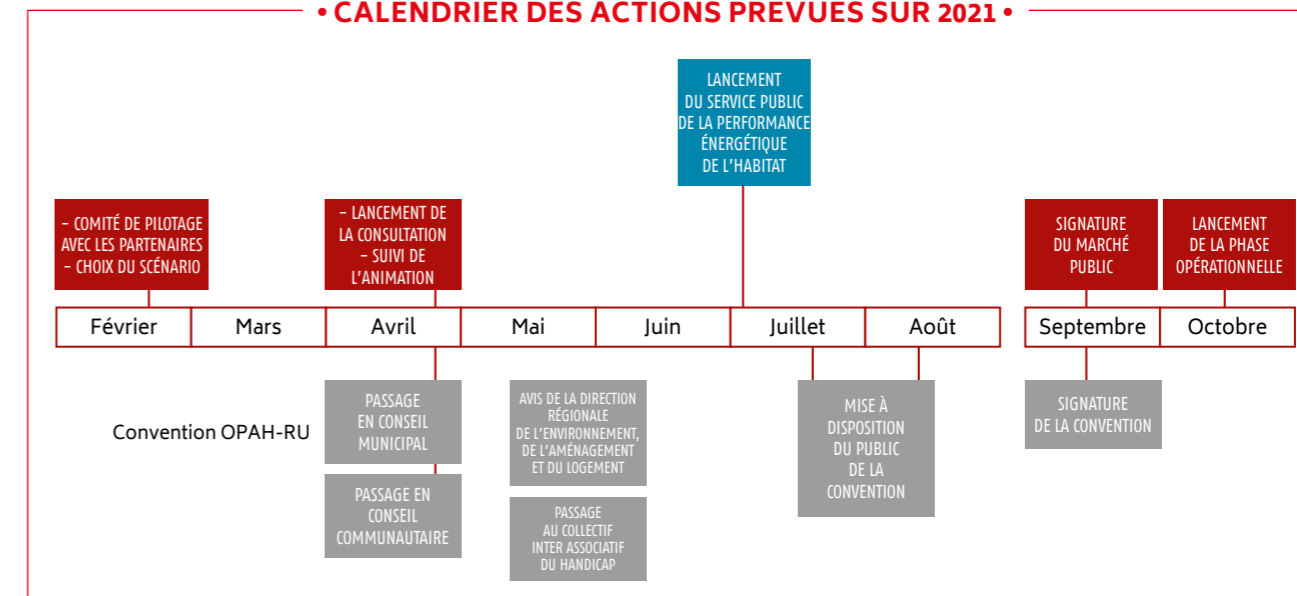
Ce travail a permis de préciser avec l'ensemble des partenaires de l'étude des scénarii d'intervention qui seront proposés pour arbitrage au comité de pilotage début 2021. Les aides financières et en ingénierie contribueront à offrir un service adapté aux besoins de réhabilitation de l'habitat sur le périmètre concerné :

AIDES & PARTENAIRES	BÉNÉFICIAIRES & OBJET
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aides financières portées par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) avec un abondement des collectivités (département, communauté de communes et ville centre).</li> <li>• Des aides spécifiques portées par les collectivités et non soumises à plafonds de ressources compléteront ce dispositif.</li> </ul>	Propriétaires occupants ou bailleurs, syndics de copropriétés sur le périmètre défini : traitement de la dégradation, amélioration de la performance énergétique...
Ingénierie : financement ANAH, collectivités et Banque des territoires	Accompagnement administratif et technique des porteurs de projet.

### ■ LE VOLET RENOUVELLEMENT URBAIN CONCERNE UN ÎLOT EN CŒUR DE VILLE

Ce volet viendra compléter la réhabilitation d'environ 150 logements au sein d'un périmètre « vieille ville » élargi.

### • CALENDRIER DES ACTIONS PRÉVUES SUR 2021 •



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La politique développement économique de Rumilly Terre de Savoie vise à renforcer l'action intercommunale auprès des entreprises. Au fil des évolutions réglementaires et des besoins du terrain, le service Economie de la communauté de communes s'étoffe et déploie de nouvelles actions.

### → ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

L'activité économique locale a été fortement impactée par la crise sanitaire en 2020. La communauté de communes a rapidement accompagné la reprise économique et



soutenu les entreprises du territoire, en partenariat avec les acteurs économiques locaux. Elle mène aussi une veille constante sur l'actualité des aides nationales et régionales aux entreprises. Comité d'Action Économique (CAE) Rumilly-Alby développement la communauté de communes a conservé ses ressources fiscales et choisi de ne pas diminuer le taux

sur la taxe professionnelle, préférant favoriser la reprise économique en maintenant et renforçant la commande publique.

### → RESSOURCES

#### ■ Économie locale

Rumilly Terre de Savoie soutient l'action de ses partenaires sur le territoire :

- soutien au CAE pour la mise en oeuvre de son programme d'actions en faveur des entreprises, défini en annexe de la Convention de partenariat signée entre les deux structures. Aide totale à l'association : plus de 170 000 €/an.
- renforcement du soutien et du partenariat avec Initiative Grand Anney : 120 000 € sur 3 exercices (2018/2020), investis dans l'économie locale,
- actions de développement économique dans le cadre de l'Action Cœur de Ville.

#### ■ Potentiel industriel

Dans le cadre de Territoire d'Industrie Rumilly - Usses et Rhône, la communauté de communes a recruté en 2020 une cheffe de projet qui encadre le projet au niveau local, en partenariat avec la Communauté de Communes Usses et Rhône. Cette démarche est le fruit

d'une étroite collaboration entre élus intercommunaux et régionaux, acteurs industriels locaux, CAE et partenaires. L'enjeu : soutenir le potentiel industriel local et les projets de reconquête industrielle ou de développement.

### → OUTILS

La communauté de communes a déployé plusieurs aides économiques après le 1<sup>er</sup> confinement :

- anticipation de paiements des factures fournisseurs et des versements de subventions aux partenaires,
- aide aux loyers,
- maintien des subventions liées à l'organisation d'évènements,
- aide financière versée à la Banque alimentaire en soutien à la filière laitière 73/74,
- exonération totale de redevance spéciale pour le second semestre 2020 pour les professionnels assujettis.

La communauté de communes a aussi participé à 2 actions clés de soutien à l'économie locale :

- campagne de communication « J'y vis j'y consomme »,
- click & collect « monrumilly.fr ».

## Face au confinement : des aides économiques concrètes

La communauté de communes a déclenché des aides concrètes aux entreprises pour soutenir le tissu économique local.

### SOUTIEN À LA FILIÈRE LAITIÈRE

**Objectif :** soutenir l'offre en produits laitiers des structures chargées de l'aide aux plus démunis, éviter la destruction de produits locaux à durée de vie courte, soutenir les éleveurs et leurs ateliers de transformation.

Baisse des ventes de 20 à 80% selon les produits et les opérateurs, réduction de collecte, surstockage des fromages : la crise sanitaire a fortement impacté la filière laitière savoyarde. La communauté de communes a participé à l'appel d'urgence lancé par l'Interprofession Laitière de Savoie avec les banques alimentaires de Savoie et Haute-Savoie, la Chambre d'Agriculture Savoie Mont-Blanc et l'Association des Fromages Traditionnels des Alpes Savoyardes (AFTAIP).

**Bénéficiaire :** dotation de 6 268,60 € (soit 0,20€/habitant) à la Banque alimentaire de Haute-Savoie.

### EXONÉRATION TOTALE DE LA REDEVANCE SPÉCIALE

La collectivité facture une redevance spéciale applicable aux professionnels produisant des déchets assimilables aux déchets ménagers. Celle-ci correspond aux prestations de collecte et de traitement des déchets, à leur coût réel. : par nature, elle est calculée selon le coût du service rendu. L'enlèvement des ordures ménagères est facturé au semestre pour les professionnels, selon le principe du « pollueur-payeur ».

Malgré le confinement, le service a été assuré, avec pour le service Déchets une incertitude sur les quantités de déchets et le montant à facturer.

Si un certain nombre d'entreprises poursuivent leur activité avec la vente à emporter, certains n'ont pas travaillé ni engendré de déchets : il paraissait logique d'intervenir sur cette redevance spéciale.

La communauté de communes a décidé d'exonérer plusieurs entreprises de la redevance spéciale sur l'appel à cotisation du second semestre 2020.

### EN BREF

#### MAINTIEN DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

**Objectif :** donner aux acteurs locaux les moyens d'agir pour les entreprises du territoire, malgré l'annulation de plusieurs évènements (Foire agricole et Salon de l'habitat).

**Bénéficiaires :** maintien des subventions au Comité d'Action Économique (CAE) Rumilly Alby développement (50 600 €) et au Groupement de Football de l'Albanais (GFA Rumilly Vallières) (1 200 €).

#### AIDE AU LOYER

**Objectif :** compenser pour 6 mois les redevances locatives dues au titre de l'occupation de locaux intercommunaux.

**Bénéficiaires :** Maison du Vélo (4 001,28€) et Office du Tourisme Rumilly Albanais (7 158,68€).

#### ANTICIPATION DES DÉLAIS DE PAIEMENT DES FACTURES FOURNISSEURS

**Objectif :** maintenir la trésorerie des fournisseurs et le versement des subventions aux associations, maintenir la rémunération des transporteurs malgré la suspension du service de transport scolaire.

# 05



## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

# 2 actions phares en 2020 en soutien à l'économie locale

Face à l'urgence de la situation à la sortie du 1<sup>er</sup> confinement, la communauté de communes a alloué un budget exceptionnel de 10 000 € pour la mise en œuvre d'une campagne de communication forte et collective en faveur de l'économie locale.

### « J'Y VIS J'Y CONSOMME », CAMPAGNE CITOYENNE

La communauté de communes a travaillé sur des actions dynamiques pour accompagner la reprise économique, en encourageant la consommation locale. La campagne de communication commune « J'y vis, j'y consomme ! » a été déployée sur de multiples canaux et supports : banderoles, stickers, spot radio, sites internet des partenaires, planimètres et newsletter de la ville de Rumilly, lettre d'information aux habitants de la communauté de communes distribuée dans chaque foyer, communication sur les réseaux sociaux.

Un annuaire des terroirs et savoir-faire locaux en ligne sur le site de l'Office de Tourisme a complété la démarche : marchés locaux, vente directe chez les exploitants agricoles, ateliers d'artisans, boutiques en centre-ville, restaurants proposant des plats à emporter... Parallèlement, le stationnement a été rendu gratuit dans le centre-ville de Rumilly (mise à disposition d'un disque de stationnement).

- **Budget** : 4 896 € (sur l'enveloppe exceptionnelle de 10 000 €)
- **Partenaire** : CAE, Ville de Rumilly, Office de Tourisme Rumilly Albanais

### « MONRUMILLY.FR », PLATEFORME CLICK&COLLECT

La communauté de communes a contribué à la mise en place d'une plateforme de « click & collect » mutualisée associée à un point de retrait dans la galerie marchande à Rumilly. Inaugurée le 25 novembre 2020, 54 boutiques se sont inscrites sur la plateforme entre le 25/11 et le 25/12. 29 commandes ont été passées,



pour un montant de 2487 €, soit 93 articles et un panier moyen de 26,74 €. L'objectif est de pérenniser cette plateforme en 2021.

- **Budget** : vote d'une subvention exceptionnelle de 10 000 € au CAE, subvention exceptionnelle de 10 000 € de la ville de Rumilly + 5 104 € pour la prise en charge de la campagne de communication par la communauté de communes (budget restant de l'enveloppe exceptionnelle de 10 000 € attribuée à la campagne de communication « j'y vis j'y consomme »).
- **Partenaires** : CAE, Ville de Rumilly, Office de Tourisme Rumilly Albanais

### TERRITOIRE D'INDUSTRIE

Les communautés de communes Rumilly Terre de Savoie et Usse et Rhône constituent depuis mars 2019 le Territoire d'industrie Rumilly - Usse et Rhône, qui s'inscrit dans un dispositif national de reconquête industrielle des territoires.

Le territoire Rumilly - Usse et Rhône est doté d'entreprises renommées : Tefal SAS (Group SEB), FerroPem, Vulli, Cereal Partners France (Nestlé), Thomas Leprince, Fromageries Chabert, Les Fermiers Savoyards.

En 2019, 18 réunions de travail associant partenaires publics et industriels avaient permis de créer 14 fiches-actions concrètes, en phase avec les enjeux et besoins locaux des entreprises. En 2020, les comités de pilotage ont initié certaines actions et redéfini l'ordre de priorité des projets compte tenu de l'actualité. Une cheffe de projet Territoire d'Industrie a été recrutée en octobre avec une mission : conduire et coordonner la mise en œuvre opérationnelle des projets du dispositif.

# 06

## TRANSPORTS DÉPLACEMENTS

Rumilly Terre de Savoie poursuit le déploiement d'une démarche globale de développement de la mobilité durable. Durant cette année 2020 marquée par la crise sanitaire, elle s'est fortement mobilisée pour assurer le maintien, la qualité et la sécurité de l'ensemble des services de transports publics.

### → ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

En 2020, le pôle Transport Mobilités a poursuivi la mise en œuvre du schéma directeur des déplacements et infrastructures, adopté en 2013. Ce document définit la politique des transports et mobilités de la communauté de communes à court, moyen et long termes. En qualité d'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM) sur son territoire, Rumilly Terre de Savoie développe ses collaborations avec les autres

AOM locales et partenaires institutionnels (Région, Département, opérateurs...)

### → ACTUALITÉ

En 2020, le pôle Transport Mobilités a fait face aux évolutions réglementaires liées à la crise sanitaire : suspension des services (transports scolaires et interurbains) durant le confinement puis reprise dans le respect des protocoles en vigueur, continuité du service public (transport urbain), plan de mesures sanitaires spécifiques

(désinfection, distanciation physique, aménagement des postes de conduite, protocoles d'accueil des clients...)


### → BUDGET 2020

- Les services publics de transports sont répartis en deux budgets annexes distincts :
- **Transports de voyageurs et déplacements**
    - Fonctionnement 1 353 314 € HT
    - Investissement 66 378 € HT
  - **Transports scolaires**
    - Fonctionnement 2 357 266 € TTC
    - Investissement 90 641 € TTC

ENCHIFFRES

### • TRANSPORT URBAIN J'YBUS •

5 MINIBUS  
3 LIGNES DONT 1 À LA DEMANDE  
198 269 KM PARCOURUS EN 2020  
COÛT DE FONCTIONNEMENT : 717 100 € HT



### • TRANSPORT INTERURBAIN •

2 LIGNES RÉGULIÈRES (LIGNES 32 ET 33)  
2 ALLERS-RETOURS QUOTIDIENS ENTRE RUMILLY ET ANNECY  
55 700 KM PRODUCTIFS / AN  
COÛT DE FONCTIONNEMENT : 233 923 € HT / AN



### • TRANSPORT SCOLAIRE •

1 800 ÉLÈVES TRANSPORTÉS QUOTIDIENNEMENT, DE LA MATERNELLE À LA TERMINALE  
COÛT DE FONCTIONNEMENT DES CIRCUITS : 1 704 834 € TTC EN 2020



10 NAVETTES QUOTIDIENNES ENTRE LES PARKINGS DE RABATTEMENT ET LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES (DÉMOTZ DE LA SALLE, COLLÈGE DU CHÉRAN, LYCÉE PORTE DES ALPES)



TRANSPORTS DÉPLACEMENTS

## Mobilité urbaine 1 an d'exploitation du réseau J'ybus



L'année 2020 a été la première année pleine de fonctionnement du réseau J'ybus, créé en septembre 2019. Cette première année d'exploitation permet de dresser un premier bilan du service.

### ■ TOUJOURS PLUS DE SÉCURITÉ

Dans le cadre de la crise sanitaire, le réseau J'ybus s'est adapté aux mesures gouvernementales et a aménagé son offre de transport. La communauté de communes et la Sibra ont pris des mesures pour la sécurité sanitaire des conducteurs et des clients : plexiglas pour isoler le poste de conduite, distributeurs de gel dans les bus, désinfection quotidienne avec ozonateur...

Grâce à ces précautions et à une communication accrue, les clients sont revenus sereinement et rapidement sur le réseau :

- 418 montées par jour en moyenne sur la ligne 1 (590 avant confinement),
- 97 montées par jour en moyenne sur la ligne 2 (160 avant confinement),
- 5 voyages par jour en moyenne sur la ligne 3 à la demande (15 avant confinement).

### ■ LE SENS DE L'ACCESSIBILITÉ

Fin 2020, la gamme tarifaire J'ybus s'est étendue : des abonnements annuels ont été créés par cible (adulte, jeune & senior, solidaires). La demande des clients et le fort taux d'abonnés au service ont montré la pertinence de ce type d'abonnement pour les usagers réguliers.

Sur l'année, l'accessibilité du réseau s'est aussi traduite par l'inscription de 3 nouveaux dépositaires : désormais, 8 dépositaires assurent la vente des tickets J'ybus dans toute la ville.



Remise d'un prix au 1000<sup>e</sup> abonné Jybus (décembre 2020)

<b>24 MARS</b>	Confinement national, arrêt du réseau J'ybus
<b>30 MARS</b>	Reprise de la ligne 1 pour répondre aux besoins de transport des personnels en 1 <sup>re</sup> ligne face à l'épidémie. Suspension de la vente unitaire des tickets pour éviter toute manipulation de monnaie (respect des gestes barrières).
<b>11 MAI</b>	Reprise de la ligne 2
<b>14 MAI</b>	Reprise de la vente unitaire des tickets avec appoint encouragé (interdiction du rendu de monnaie par le conducteur).
<b>3 JUIN</b>	Reprise du réseau J'ybus à 100%



### ■ UN SERVICE À L'ÉCOUTE DE SES USAGERS

La fréquentation du réseau sur 2020 illustre la fidélité des usagers, signe d'une bonne appropriation du service :

- sur la première année d'exploitation, 955 personnes ont été au moins une fois abonnées à J'ybus,
- 2 044 abonnements mensuels ont été vendus,
- 20% des abonnés sont aussi abonnés au service de transport à la demande.

J'ybus s'attache à créer avec ses clients une relation de proximité, via [www.jybus.fr](http://www.jybus.fr) et la page Facebook :

- 54 publications autour des règles de bonne conduite et de l'actualité locale (déviations, événements et vie locale),
- 269 abonnés à la page Facebook et 254 « j'aime » recensés.

### CRISE SANITAIRE : LE TRANSPORT JOUE LA SÉCURITÉ

#### SUSPENSION TEMPORAIRE DES SERVICES DE TRANSPORT

Les deux lignes régulières interurbaines 32 et 33 entre Rumilly et Annecy et les transports scolaires ont été suspendus lors du confinement du printemps 2020. A leur reprise en mai 2020, la communauté de communes et les opérateurs ont mis en œuvre des protocoles sanitaires spécifiques : port du masque pour les conducteurs et les usagers de 11 ans et plus, désinfection quotidienne des véhicules, campagne de communication pour le respect de gestes barrières...

#### PORTAIL D'INSCRIPTION EN LIGNE

La communauté de communes a développé un portail d'inscription en ligne aux services de transport scolaire. Dans un contexte de distanciation physique et de restrictions diverses, il a permis à près de 1 200 familles d'effectuer l'inscription des élèves aux transports scolaires dès sa 1<sup>re</sup> année de fonctionnement. Le transport scolaire a représenté en 2020 :

- 29 circuits quotidiens allers Communes périphériques > Rumilly (arrivée 7h30)
- 6 aller-retours quotidiens de renfort communes périphériques <-> Rumilly (arrivée 8h30 - retour 15h45)
- 22 circuits quotidiens retours Rumilly > Communes périphériques (départ collégiens 17h05)



## INFRASTRUCTURES ACCESSIBILITÉ

La réalisation d'équipements structurants pour les habitants répond aux besoins du territoire et de ses acteurs. L'enjeu ? Œuvrer pour la qualité de vie et l'attractivité du territoire à long terme.

### → ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

La communauté de communes réalise pour le territoire des équipements structurants dans le cadre de sa compétence « Construction, aménagement, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré élémentaire et élémentaire ».

En plus de la poursuite des nombreux projets initiés lors du précédent mandat (ex : équipements sportifs et gymnase du nouveau collège du Chéran, passerelle sur le Chéran entre Rumilly et Boussy ...), il ressort aujourd'hui l'importance de travailler en priorité pour ce début de mandat sur des projets transversaux en matière d'équipements, d'aménagements et

d'infrastructures à enjeux pour le territoire et pour la communauté de communes. Ils concernent les projets structurant suivants :

- de loisirs et du plan d'eau de Rumilly,
- le projet de création d'une piscine couverte intercommunale,
- la politique globale des déplacements et l'opportunité de nouvelles infrastructures sur le territoire.

### → RESSOURCES

Une démarche en mode projet sera engagée début 2021 associant les élus et agents des collectivités locales.

### → OUTILS

Dans la logique de la gestion de projets, la communauté de communes souhaite identifier et réaliser sur le territoire des infrastructures et équipements répondant aux besoins des

habitants et des usagers. Les réflexions sont animées au sein de comités de pilotage et de commissions spécialisées sur ces questions et portées par les élus du territoire et techniciens dédiés. Les commissions émettent des avis permettant au bureau exécutif et au conseil communautaire de se positionner sur des orientations et une stratégie établies pour chaque type de projet. Sont notamment concernées les commissions suivantes :

- commission "Transports et mobilités",
- commission Développement économique et touristique",
- commission "Aménagement du territoire, urbanisme et habitat",
- commission "Infrastructures, travaux, accessibilité et aménagement numérique",
- commission Environnement et transition écologique.

### • GYMNASSE INTERCOMMUNALE DU CHÉRAN •

3 SALLES THÉMATIQUES • 8 ASSOCIATIONS UTILISATRICES



**GRANDE SALLE :** RUMILLY ATHLÉ 74 / RUMILLY BASKET CLUB / BADMINTON RUMILLIEN

**DOJO :** ALBANAIS SEYSSSEL JUDO PAYS DE SAVOIE / ANNECY KARATÉ / POLICE MUNICIPALE

**MUR D'ESCALADE :** ALBANAIS VERTICAL / CLUB ALPIN FRANÇAIS



## ÉQUIPEMENTS STRUCTURANTS : CONSTRUIRE L'AVENIR

### ■ PASSERELLE SUR LE CHÉRAN

Située près de la base de loisirs des Pérouses à Rumilly, la passerelle sur le Chéran relie Rumilly et Boussy.

Ouverte fin 2018, la passerelle qui permet le passage des piétons, cyclistes, rollers et personnes à mobilité réduite, a continué de connaître une bonne fréquentation en 2020. Elle comporte des barrières-chicanes pour freiner la vitesse d'accès des 2 roues, ainsi qu'un rappel des consignes de franchissement à pied de l'ouvrage. La localisation de cette passerelle s'inscrit dans une vision plus large sur le développement du territoire avec la rive droite du Chéran côté Boussy et la création de nouvelles boucles pédestres et vélo.

### ■ GYMNASSE INTERCOMMUNALE ET ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DU COLLÈGE DU CHÉRAN

Projet urbain structurant, le gymnase a bouclé sa deuxième année d'exploitation.

Il s'inscrit dans une démarche plus large de requalification de l'entrée de ville, contribue à réduire les déplacements sur le territoire (proximité immédiate du pôle d'échange de transports) et valoriser la proximité de la base de loisirs des Pérouses et des zones d'activités économiques environnantes.

Outre les infrastructures nécessaires à la pratique sportive des collégiens, cet ensemble d'équipements comprend un mur d'escalade et un dojo. L'idée ? Accompagner le développement des activités de montagne et des arts martiaux, pratiques en fort développement sur le territoire : à eux seuls, les clubs locaux (association de judo Pays de Savoie, club d'escalade Albanais Vertical) représentent 1 800 adhérents.

Le contexte de la crise sanitaire et les restrictions imposées par l'Etat ont rendu une bonne partie des lieux inaccessibles en 2020 : la plupart des élèves du collège du Chéran et les associations utilisatrices n'ont pas pu profiter comme habituellement des installations. Espérons que le gymnase puisse à nouveau ouvrir ses portes prochainement pour accueillir comme il se doit les manifestations sportives locales !

### ■ VÉLOROUTE DE L'ALBANAIS

Suite à la prise de compétence « Voies cyclables d'intérêt communautaire » en 2019, la communauté de communes travaille à la création et à l'aménagement d'itinéraires véloroutes sur les axes structurants de son territoire, en particulier sur la liaison Annecy-Rumilly-Aix-Les-Bains.

Le tracé de la Véloroute traverse dans un premier temps la Communauté de Communes Rumilly Terre de Savoie depuis Vallières-sur-Fier jusqu'à l'agglomération de Grand Lac à Aix-les-Bains. À terme, le projet de la Véloroute reliera la V63 à Aix-les-Bains jusqu'à la ViaRhôna à Seyssel et reliera Rurnilly à Annecy, par Marigny-Saint-Marcel et Alby-sur-Chéran.

Les études se sont poursuivies en 2020. La communauté de communes s'appuie sur l'expertise de l'Agence Écomobilité Savoie Mont-Blanc pour développer son projet : diagnostic territorial, choix d'itinéraire(s), repérages terrain et tracés, chiffrage et plans de jalonnement, dossiers de consultation des entreprises pour la mise en œuvre opérationnelle.

Parallèlement, une seconde branche du projet vise à relier Rumilly à Alby-sur-Chéran (Espace leaders) pour connecter le territoire aux projets de développement cyclables du Grand Annecy. Sur un plan plus large, la Véloroute de l'Albanais s'inscrit dans l'itinéraire de la Véloroute des 5 lacs : elle sera un support pour l'itinéraire touristique du Tour des Bauges.

### DÉPENSES D'EXPLOITATION DU GYMNASSE POUR 2020

- Dépenses de fonctionnement 2020 : 175 590 €
- Eau : 3 647 €
- Electricité : 15 652 €
- Sel pour adoucisseurs : 356 €
- Location nacelle : 8 871 €
- Réparations diverses (seuil de porte, problème électrique...) : 3 185 €
- Maintenance (ascenseurs, vérification électrique, défibrillateur...) : 6 451 €
- Assurances : 1 975 €
- Ligne téléphonique ascenseurs : 949 €
- Nettoyage gymnase avec entreprise extérieure : 30 860 €
- Gestion et entretien gymnase (convention ville de Rumilly) : 82 188 €
- Chauffage (convention avec le collègue du 04/11/2019 au 10/05/2021) : 12 756 €
- Entretien mur escalade par Albanais Vertical : 8 700 €

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL

Les services du Pôle Social et les actions menées au sein de ses structures s'adressent principalement à deux publics : les tout-petits et les seniors.

## → ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

■ **RAM** • Le Relais Assistants Maternels et Parents (RAM) est un lieu gratuit d'accueil, d'information et d'accompagnement pour les assistants maternels agréés, les parents et leurs enfants.

■ **Seniors** • Toutes les actions phares du territoire qui impliquaient des rassemblements de seniors autour d'ateliers, de conférences et de manifestations de groupes ont été suspendues. Ces temps forts qui visent prioritairement la prévention de la perte d'autonomie et le maintien du *bien vieillir* en Albanais ne sont que partie remise : ils seront à nouveau proposés aux seniors du territoire dès que le contexte sanitaire le permettra dans des conditions sécuritaires optimales.

**Portage repas** : ce service à la personne contribue au maintien à domicile des personnes vulnérables. Il apporte une réponse adaptée aux besoins fondamentaux des personnes en perte d'autonomie, notamment une alimentation quotidienne équilibrée et variée, un lien social et une forme de prévention de l'isolement...

## → RESSOURCES

■ **RAM** • Trotin'RAM est animé par 2 animatrices et 1 assistante administrative qui assurent quotidiennement son fonctionnement. Le RAM reçoit un soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et de la Mutualité Sociale Agricole (MSA).

■ **CAF** • La CAF contribue financièrement au fonctionnement du RAM par le versement de la PSEJ (Prestation

de Service Enfance Jeunesse), dont le montant est déterminé par le niveau d'agrément. Un contrat formalise les modalités de financement et les objectifs visés pour optimiser l'offre d'accueil du relais et coordonner les politiques enfance et jeunesse du territoire. En 2020, la CAF a validé la demande d'extension à 1,6 ETP de l'agrément du RAM, qui s'est traduite par une augmentation de 13 800 € de la subvention annuelle versée au titre de la PSEJ.

■ **Seniors** • Le Pôle Social de la communauté de communes poursuit sa collaboration avec les CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) et les Commissions d'Action Sociale des communes du territoire. Les acteurs sociaux et médico-sociaux locaux de la gérontologie restent des partenaires précieux pour la coordination, la réalisation et l'étude d'actions de prévention en direction des seniors. Pour contribuer au maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie et faciliter leur transport et leurs déplacements, la communauté de communes accorde une subvention annuelle de 80 000 € à Serenity.DOM, association locale d'aide à domicile qui propose de multiples prestations de services à domicile adaptées aux besoins de ce public.

■ **Etudes** • Les études et diagnostics sont réalisés en interne, en collaboration avec les partenaires et acteurs clés.

## • PORTAGE REPAS •

36 700

PLATEAUX-REPAS

140 REPAS

PAR JOUR EN MOYENNE

4 RÉGIMES ALIMENTAIRES  
NORMAL, SANS SUCRE, HACHÉ, MIXÉ

160 BÉNÉFICIAIRES

51 NOUVELLES INSCRIPTIONS,  
39 DÉPARTS (ENTRÉE EN EHPAD,  
DÉCÈS, ARRÊT POUR CONVENANCE  
PERSONNELLE)

LIVRAISONS CHAQUE JOUR

2 TOURNÉES À RUMILLY,  
2 « TOURNÉES DE CAMPAGNE »  
4 AGENTS

5 TRANCHES TARIFAIRES,  
DE 6,11 € À 9,88 € / REPAS,  
SELON LES REVENUS

## • PETITE ENFANCE •

174

ASSISTANTS MATERNELS  
EN ACTIVITÉ

545

ACCUEILS INDIVIDUALISÉS  
POUR LES ASSISTANTS MATERNELS

55 ATELIERS :

JEUX LIBRES (33), PSYCHOMOTRICITÉ (8),  
PARENTS-ENFANTS (10)

15 SÉANCES DE LECTURE  
EN BIBLIOTHÈQUE

## • SENIORS •

1 TEMPS FORT

INTERGÉNÉRATIONNEL  
POUR LA SEMAINE BLEUE  
150 PARTICIPANTS :  
60 SENIORS ET 90 LYCÉENS



## Un Relais en quête de liens

La vocation première du Relais Assistants Maternels et Parents (RAM) est de créer du lien autour de la petite enfance.

La crise a évidemment bouleversé les conditions d'accueil habituelles, mais il est marquant de voir que l'envie d'être ensemble est restée très forte.

Les temps d'échanges ont enregistré un intérêt et une fréquentation fortes :

- les séances de psychomotricité ont été très prisées par les assistants maternels,
- les inscriptions aux ateliers parents/enfants du mercredi matin ont augmenté,
- les assistants maternels se sont mobilisés pour participer aux animations malgré les contraintes liées à la crise sanitaire,
- ils ont aussi davantage participé aux temps d'échange proposés en soirées autour des pratiques professionnelles.

Ainsi, les assistants maternels du territoire témoignent d'une vraie fidélité envers le RAM et ses activités.

## SUR 2021, LE RELAIS ASSISTANTS MATERNELS ET PARENTS SOUHAITE ÉTENDRE ET DIVERSIFIER SES ACTIONS.

Plusieurs propositions ont été émises : collaboration avec l'Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé (IREPS) autour du « Projet nutrition 0-6 ans », cycle de conférences étoffé pour répondre à la demande, projection-débat avec intervention d'un conférencier de renommée nationale dans le secteur de la petite enfance, spectacle.

## CALENDRIER 2020

## ACCUEIL PETITE ENFANCE EN PÉRIODE DE PANDÉMIE

## &gt; JANVIER AU 17 MARS

## Animations collectives proposées pour les assistants maternels et parents

- Animations collectives (Vallières-sur-Fier)
- Lecture en bibliothèque (Rumilly, Hauteville-sur-Fier, Marcellaz-Albanais, Bloye)
- Séance de psychomotricité dans les locaux de la Communauté de Communes
- Ateliers parents/enfants (Vallières-sur-Fier)
- Conférences
- Echanges autour des pratiques professionnelles pour les assistants maternels

## &gt; 17 MARS AU 15 JUIN

## Confinement

- Arrêt des animations collectives
- Maintien de l'accompagnement des professionnels et familles par mail et téléphone

## &gt; 15 JUIN À FIN AOÛT

## Reprise partielle des animations

- Organisation d'un pique-nique pour les assistants maternels et les enfants le mardi 30 juin 2020 pour clôturer cette année particulière.
- 5 assistants maternels et 10 enfants présents (frilosité de la participation)

## &gt; SEPTEMBRE À FIN OCTOBRE

## Reprise de la quasi-totalité des animations

- Animations à Vallières-sur-Fier, séances de psychomotricité à Rumilly, séances de lecture à la médiathèque de Rumilly et à la bibliothèque de Bloye

## &gt; FIN OCTOBRE À FIN DÉCEMBRE

## Arrêt des animations

## ENVIRONNEMENT

Préserver, protéger, valoriser : Rumilly Terre de Savoie s'attache à développer avec son environnement une relation saine et durable. L'enjeu est double : optimiser les ressources disponibles et réduire l'impact des activités humaines sur l'écosystème.

### → ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

- Poursuite de l'organisation des services avec l'ouverture d'un poste de chef de projet pour élaborer et animer le Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) et les actions en matière de transition écologique et milieux aquatiques (notamment relatives à la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations)).
- Suivi du partenariat avec le Parc Naturel Régional du Massif des Bauges.
- Transition écologique : la communauté de communes a mis en place une commission thématique « Transition écologique » qui travaillera de manière transversale

avec les autres commissions thématiques, pour mettre en œuvre une stratégie et un plan d'action. Ses travaux couvrent les grands services publics environnementaux assurés par l'intercommunalité autour des enjeux énergétiques, climatiques, de précarité et de biodiversité. Elle est notamment en charge de préfigurer le PCAET. Par ailleurs, une nouvelle forme de contractualisation a vu le jour en décembre 2020 pour répondre au double enjeu de la relance et de la transition écologique : les contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Ils regrouperont l'ensemble des programmes et contrats entre l'État et les collectivités pour assurer la relance économique

par la transition écologique avec des moyens financiers importants, notamment en matière d'ingénierie. La communauté de communes a souhaité s'engager dans cette démarche, destinée à se généraliser à tous les territoires : dès le mois de décembre, elle a lancé une consultation pour recruter un assistant à maîtrise d'ouvrage qui élaborera et animera ce contrat dès 2021.

### → RESSOURCES

Prévention et valorisation des déchets : service exploitation composé de 13 agents. Équipements et matériels : 1 déchèterie gérée en régie, 1 quai de transfert, 3 bennes de collecte des ordures ménagères, 1 camion grue pour la collecte des points d'apport volontaire, 2 camions ampliroll et 1 remorque pour le transport des bennes de déchèterie, 1 fourgon pour la maintenance. Eau et assainissement : service d'exploitation composé de l'eau potable, l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif.

### → INDICATEURS

Eau et assainissement : outils métiers pour gérer l'exploitation des ouvrages (télégestion, superviseur de stations...). Flotte de véhicules et stock de matériel nécessaire aux premières urgences pour les agents de terrain.

### • ASSAINISSEMENT COLLECTIF •

11 546 ABONNÉS

1 441 727 M<sup>3</sup>  
VOLUME FACTURÉ

18 STATIONS D'ÉPURATION

38 POSTES DE RELÈVEMENT

207 KM DE RÉSEAU

### • ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF •

6 691 HABITANTS CONCERNÉS

3 065 INSTALLATIONS

### • EAU POTABLE •

2 912 727 M<sup>3</sup>

D'EAU PRODUITS SUR LE TERRITOIRE

1 410 599 M<sup>3</sup>  
D'EAU IMPORTÉS

1 316 382 M<sup>3</sup>

D'EAU REVENDUS AUX COMMUNES VOISINES

16 469 ABONNÉS

35 INSTALLATIONS DE PRODUCTION

48 RÉSERVOIRS

502 KM DE RÉSEAU  
(DONT 50 KM HORS TERRITOIRE)



## Eau et assainissement

### MODE DE GESTION EAU ET ASSAINISSEMENT : LE PROJET AVANCE

En 2020, la communauté de communes a délibéré en faveur d'un nouveau mode de gestion pour le service public d'eau et d'assainissement : une délégation de service public (DSP) sous forme de régie intéressée. Compte tenu du contexte sanitaire et du report des échéances électorales, la mise en œuvre opérationnelle a été retardée. A l'automne 2020, une consultation a été lancée en vue de retenir un délégataire en 2021. Les services eau et assainissement de la communauté de communes seront réorganisés en profondeur pour s'adapter à ce nouveau service.

Le principe de ce mode de gestion est le suivant : gérer en direct l'ensemble de la relation aux abonnés (accueil, facturation, gestion des contrats, réclamations, demandes d'interventions, règlement de service) et l'investissement sur les réseaux et ouvrages.

La Communauté de Communes confie à son exploitant (le régisseur intéressé) l'exploitation quotidienne et l'entretien. Elle contrôle son activité et l'exécution du contrat et rémunère directement le régisseur, en fonction de l'atteinte de niveaux de performances prévus dans le contrat. Ce modèle permet de maîtriser les charges et de veiller à la performance et qualité de service. Le régisseur est la prolongation opérationnelle de la collectivité dans l'exécution du service.

La collectivité bénéficie de plusieurs avantages :

- maîtrise accrue du service : contrôle permanent et étroit sur les charges du régisseur qui ne perçoit pas les recettes directement auprès des usagers,
- « souplesse » contractuelle possible avec des engagements de résultats, de performance,
- maintien du lien direct entre l'utilisateur et la collectivité,
- maintien de l'ensemble des investissements lourds et structurants par la collectivité, développement de l'expertise et connaissance des réseaux et du territoire.

Le nouveau mode de gestion sera effectif en juillet 2021.





## ENVIRONNEMENT

## Travaux

Le Schéma directeur d'assainissement a été voté au conseil communautaire le 30 juin 2021.

Ce document de programmation a vocation à améliorer la connaissance, la gestion et le fonctionnement du système d'assainissement des eaux usées. Il comprend :

- un descriptif détaillé des ouvrages de collecte et de transport des eaux usées : réseau d'assainissement, station d'épuration...
- un programme pluriannuel d'actions à mettre en œuvre pour améliorer le système d'assainissement.

La mise à jour annuelle du descriptif détaillé permet notamment de prendre en compte les travaux réalisés. La communauté de communes a défini pour son territoire un Plan Pluriannuel d'Investissement dont les grandes lignes sont les suivantes :

- extension de réseau (Massingy, Moye, Thusy...) : 1 245 000€
- rénovation de réseau (mise en séparatif Rumilly, Vallières-sur-Fier) : 1 116 000€
- traitement (Vaulx, Rumilly) : 2 290 000€
- foncier (station d'épuration de Rumilly...) : 584 000€
- service et équipement électromécaniques (sécurisation) : 185 000€.



## Prévention et valorisation des déchets

## RÉHABILITATION DE LA DÉCHÈTERIE

Les travaux de réhabilitation de la déchèterie ont débuté en juin 2020 et jusqu'avril-mai 2021. Durant l'ensemble des travaux, le site est resté ouvert au public, sauf pour quelques étapes qui ont entraîné une fermeture exceptionnelle inévitable comme le 15 septembre 2020 pour la réalisation des enrobés.

La construction du bâtiment a démarré fin octobre 2020. Au 31 décembre 2020, les travaux suivants avaient été réalisés :

- nouvelle plateforme de dépose à plat des déchets verts (mise en service ultérieurement),
- nouvelles entrée et sortie,
- création de 2 nouveaux quais,
- mise en place d'une bache souple pour la défense incendie,
- installation de portails et clôture,
- quai à gravats,
- dispositif de rétention des eaux d'extinction,
- nouveau séparateur hydrocarbures pour le traitement des eaux pluviales.

Les travaux se poursuivront en 2021 : poursuite de la construction du bâtiment, réalisation de finitions diverses (raccordements, marquage, signalétique, compacteur à ferraille...), installation du contrôle d'accès par lecteur de plaques minéralogiques.

L'objectif de ce contrôle d'accès est triple :

- sécuriser les dépôts en régulant le nombre de véhicules,

- mieux maîtriser les coûts de fonctionnement du service dédié aux usagers de la communauté de communes,
- améliorer la fluidité de circulation dans l'enceinte de la déchèterie.



## TRAVAUX

Les travaux majoritairement financés par la communauté de communes bénéficient aussi du soutien de la région Auvergne Rhône-Alpes :

Coût total de l'opération : 992 980,68 € HT

Financement prévisionnel à la signature du Contrat Ambition Région : 192 000 € (19 %)

Fonds propres Rumilly Terre de Savoie après ajustement : 800 980,68 € (81 %).

## ENVIRONNEMENT

### POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES : 23 NOUVELLES IMPLANTATIONS

La communauté de communes équipe progressivement les communes du territoire de conteneurs semi-enterrés et/ou aériens de grand volume en remplacement des bacs roulants et des colonnes de tri. L'intérêt est triple pour le service : augmenter le volume de tri, optimiser la collecte et améliorer l'accessibilité en regroupant des points de collecte dispersés.

L'opération a aussi des conséquences très directes sur le service de collecte : la suppression d'une tournée de collecte en benne à ordures ménagères classique et la création d'une tournée de collecte en camion

grue. Cette réorganisation permet de réduire les moyens humains dédiés à la collecte pour les affecter à la déchèterie.

Les usagers s'y retrouvent aussi en termes de qualité de vie : amélioration esthétique, réduction des nuisances olfactives, incombustibilité et sécurisation des points de collecte.

Les travaux se sont déroulés d'octobre à fin décembre 2020. 102 conteneurs ont été installés sur 23 Point d'Apport Volontaire (PAV) : 18 à Vallières-sur-Fier, 2 à Crempigny-Bonneguête, 2 à Hauteville-sur-Fier et 1 à Sales.

La Région a financé les travaux à hauteur de 276 164 €, soit 40 % du coût total de l'opération.

#### Points d'apport volontaires dans les communes concernées par les travaux 2020

COMMUNE	Nombre conteneurs			NB PAV
	OM	TRI	TOTAL	
Crempigny-Bonneguête	3	6	9	2
Hauteville-sur-Fier	5	6	11	2
Sales	4	3	7	1
Vallières-sur-Fier	42	28	70	18
	54	43	97	23

### EXPÉRIMENTATION DE SONDES DE MESURE

En 2020 a démarré une expérimentation destinée à évaluer l'intérêt d'installer des sondes de mesure pour certains PAV, pour améliorer le suivi de leur remplissage et la qualité du service de collecte des déchets. La démarche vise à éviter les débordements, dimensionner les PAV (voire la collecte) de manière optimale et détecter les incendies.

L'enjeu pour la communauté de communes ? Concevoir le matériel et le logiciel entièrement en interne (réalisation par un agent du pôle environnement et un agent du pôle aménagement) et rendre le projet financièrement viable.

L'architecture globale matériel/logiciel a été finalisée sur l'année 2020. Concrètement :

- les sondes peuvent s'adapter à tout type de

support, et même être fixées sans perçage du conteneur là où le réseau est satisfaisant.

- outre une application mobile, une application web a été développée pour faciliter la compatibilité avec tout type de matériel et systèmes d'exploitation.

10 nouveaux prototypes ont été réalisés et ont remplacé les anciennes versions en test sur le territoire. Parmi eux, 4 ont été installés sur le territoire d'intercommunalités voisines dans le cadre d'une convention de partenariat. Le service teste le matériel dans un autre contexte géographique et organisationnel et bénéficie ainsi d'un retour extérieur.

Les atouts de cette expérimentation et les modalités techniques, financières et juridiques d'un déploiement opérationnel seront évalués en 2021.



### BILAN DES TONNAGES 2020

		2019	2020	
Ordures ménagères résiduelles	Population	32 175	32 497	
	Tonnages	7 209	7 576	5,1%
	<b>Ratio kg/hab</b>	<b>224,06</b>	<b>233,12</b>	<b>4,0%</b>
Collecte sélective des déchets recyclables	Tonnages	1 906	2 105	10,4%
	<b>Ratio kg/hab</b>	<b>59,23</b>	<b>64,76</b>	<b>9,3%</b>
Déchèterie	Tonnages	7 513	6 560	-12,7%
	<b>Ratio kg/hab</b>	<b>233,50</b>	<b>201,86</b>	<b>-13,6%</b>
Textiles	Tonnages	84	61	-26,8%
	<b>Ratio kg/hab</b>	<b>2,60</b>	<b>1,89</b>	<b>-27,5%</b>
Déchets des professionnels	Tonnages	861	765	-11,2%
	<b>Ratio kg/hab</b>	<b>26,8</b>	<b>23,5</b>	<b>-12,0%</b>
TOTAL	Tonnages	17 572	17 066	-2,9%
	<b>Ratio kg/hab</b>	<b>546,1</b>	<b>525,2</b>	<b>-3,8%</b>

### POURSUITE DE L'ÉTUDE SUR LA GESTION DES BIODÉCHETS

La loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) et la loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire (AGEC) imposent de mettre en place le tri à la source des déchets alimentaires des ménages dans toute la France d'ici fin 2023.

Le SIDEFAGE a lancé une étude sur la gestion des biodéchets à l'échelle de son territoire en partenariat avec ses adhérents. Initiée fin 2019 et prévue jusque 2021, elle vise à identifier les outils d'aide à la décision pour fixer un schéma territorial, s'inscrivant dans les objectifs de la loi. 3 scénarios ont été étudiés pour l'ensemble du territoire Rumilly Terre de Savoie : un scénario tout compostage, un scénario mix collecte/compostage et un scénario tout collecte.

La communauté de communes choisira l'un de ces scénarios pour approfondir les incidences techniques et économiques et établir une feuille de route et un planning dans la phase 3 de l'étude.



## ENVIRONNEMENT

## GESTION DES DÉCHETS : PRUDENCE ET VIGILANCE

La collecte des cartons assurée en régie et initialement destinée aux déchets professionnels a permis de collecter, trier et recycler 165 tonnes de cartons. Les tonnages en constante augmentation saturent ce service et l'année 2020 n'a pas échappé à la règle : les usagers ont largement utilisé les commandes sur internet et livraisons, générant le dépôt d'un volume énorme de cartons à Rumilly.

D'autres solutions devront être trouvées à l'avenir. L'utilisateur a aussi un rôle à jouer en portant une réflexion sur ses actes d'achat et leurs conséquences. Par ailleurs, les incivilités et dépôts sauvages font l'objet de nombreuses plaintes d'habitants sur tout le territoire. Des courriers et rappels aux règles sont régulièrement effectués.

## EN CHIFFRES

## • PRÉVENTION, ANIMATION ET SENSIBILISATION DES HABITANTS •

**105** COMPOSTEURS INDIVIDUELS DISTRIBUÉS  
**2 740** INSTALLÉS SUR LE TERRITOIRE DEPUIS 2003  
**1** SITE DE COMPOSTAGE PARTAGÉ INSTALLÉ AUX TERRASSES DU SOLEIL À RUMILLY (COPROPRIÉTÉ)  
**13** SITES EXISTANTS SUR LE TERRITOIRE

**770 KG** DE COMPOST MÛR TAMISÉ ET DISTRIBUÉ  
**1** COMPOSTAGE AUTONOME EN ÉTABLISSEMENT INSTALLÉ EN 2020 À LA CANTINE DE VERNONNEX (4 SUR LE TERRITOIRE)  
**4** COMMUNES UTILISATRICES DU BROYEUR À VÉGÉTAUX POUR 39 TONNES BROYÉES.

## FOCUS

## SIDEFAGE / PRÉVENTION 2020

> 42 interventions en classes sur le tri, le recyclage, la consommation et le compostage, soit 1204 élèves sensibilisés dans les établissements primaires et collèges de Rumilly, Versonnex, Saint-Eusèbe, Hauteville-sur-Fier, Massingy, Lornay.  
 > 311 personnes sensibilisées au tri lors dans le cadre des marchés hebdomadaires et manifestations diverses à Rumilly, Marcellaz-Albanais, Thusy, Vaulx, Marigny-st-Marcel, Vallières-sur-Fier.  
 > 2 prêts de gobelets pour des manifestations (600 gobelets lavables).  
 > 8 dotations en caissettes de tri pour les mairies ou établissements scolaires de Versonnex, St Eusèbe, Étercy, Massingy, Moye, Sâles, Rumilly.  
 > des audits ont été réalisés auprès des salles des fêtes et autres équipements communaux recevant du public sur l'ensemble des communes du territoire Rumilly Terre de Savoie concernant la gestion des déchets.



## Milieux aquatiques et prévention des inondations

Dans le cadre de sa compétence GEMAPI (Gestion des milieux humides et prévention des inondations), la communauté de communes a mené en 2020 diverses études et/ou actions avec ses partenaires.

## Sur le Bassin Fier et Lac d'Annecy,

la compétence est déléguée pour la partie études et animation au Syndicat Mixte du Lac d'Annecy (SILA) qui a mené les actions suivantes :

- cartographie des espaces de bon fonctionnement non étudiés (2020)
- actualisation de l'inventaire des zones humides (étude finalisée fin 2020)
- mise en oeuvre Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides (PGSZH) (une étude sur les besoins de compensation du territoire et la capacité du bassin versant à y répondre a été lancée fin 2020)
- stratégie de gestion de Plantes Exotiques Envahissantes (PEE) : inventaires complémentaires et formation « déterrage précoce »
- élaboration d'un plan de gestion sédimentaire (finalisation du plan de gestion début 2021)
- diagnostic des boisements de berges : diagnostic complémentaire et réalisation d'un plan d'actions.
- qualité de l'eau : observatoire de la qualité des eaux (opérationnel depuis le printemps 2020). Une stratégie d'organisation territoriale a été validée en 2019 par les élus du bassin versant Fier & Lac d'Annecy pour l'exercice des compétences du grand cycle de l'eau : à horizon du 1<sup>er</sup> janvier 2022, il est envisagé que le SILA\* exerce l'entièreté de la compétence GEMAPI

et certaines missions complémentaires en vue d'une structuration de type Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (EPAGE).

## Sur le Bassin versant Lac du Bourget,

la compétence est déléguée au Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget (CISALB) depuis janvier 2019. Une convention a été signée avec le Syndicat Intercommunal de Gestion des Etangs de l'Albanais (SIGEA) pour la gestion des étangs de Crosagny : il intervient depuis 1990 pour la protection, la gestion, la valorisation et l'amélioration de la connaissance des étangs et marais de Crosagny Beaumont Braille ainsi que des terrains limitrophes.

Sur le Bassin Chéran, la compétence est déléguée depuis début 2018 au Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran (SMIAC) qui a réalisé les actions suivantes :

- étude zones humides : 101 000 € HT : mise à jour de l'inventaire, stratégie/priorisation des actions, élaboration de plans de gestion, programme pluriannuel en régie (équipe rivière),
- étude hydrogéomorphologique BV Dadon,
- sentier pédagogique Dadon,
- étude Géotechnique et de danger systèmes endiguement.



## TOURISME

Suite aux confinements, la fréquentation s'est accrue sur les sentiers de randonnée (pédestre ou VTT) – accompagnée d'une hausse des incivilités : casse de mobilier de randonnée, abandon de déchets sur les sentiers... La crise sanitaire a rappelé à chacun l'importance de pouvoir accéder à la nature. Des habitants ont ainsi redécouvert leur territoire. Le prochain schéma directeur de la randonnée permettra de poursuivre le travail engagé, tout en faisant écho à la forte demande d'offre de sentiers locaux.

### → ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Depuis 2014, le conseil départemental de la Haute-Savoie a placé la valorisation des espaces naturels et les attentes des randonneurs au cœur de sa nouvelle politique de randonnée. Le département a ainsi demandé aux collectivités de réaliser sur leur territoire un schéma directeur de la randonnée destiné à recenser, organiser et développer l'offre actuelle. Rumilly Terre de Savoie a initié en 2015 son schéma directeur. Validé en juillet 2016, il dresse les orientations stratégiques de la communauté de communes à court et moyen terme.

### → BUDGET

■ **Fonctionnement : 20 000 €**

- Entretien des sentiers par le chantier local d'insertion du Grand Annecy

- Entretien des sentiers VTT du site VTT Fédération Française de Cyclisme (FFC) avec la Maison du Vélo

### ■ Investissement : 50 000 €

- Balisage de sentiers
- Réalisation de 2 tables d'orientation sur la montagne des Princes (pose prévue au printemps 2021)

### → GESTION OFFICE DU TOURISME RUMILLY ALBANAIS

L'office de tourisme déploie une stratégie digitale en 3 axes :

- refonte du site internet mis en ligne en mai,
- création de contenus (photos, vidéo, rédactionnel) • et renforcement de la présence de l'office de tourisme sur les réseaux sociaux (instagram et facebook).

A l'initiative de l'office de tourisme Rumilly - Albanais,

une démarche partagée et commune a été engagée avec les 2 destinations voisines, « Haut-Rhône » et « Alter'Alpa ». Un plan de relance ambitieux qui s'appuie sur une vraie démarche partenariale et conjointe, autour d'une promesse : « rendez-vous en terre (mé)connue. » De nouveaux produits touristiques ont enrichi ce plan de relance, avec des thématiques porteuses : insolite, ressourcement, micro-aventure...

L'office de tourisme assure la coordination des acteurs locaux : 181 partenariats (commerces, meublés de tourisme, restaurants et bars, producteurs, chambres d'hôtes, sites de visite et culturels...), dont 68 % en Albanais (74150), 19 % au lac d'Annecy, 4 % Aix Les Bains Riviera des Alpes, 9 % autres.

### SENTIERS



**250 KM**  
DE SENTIERS VTT BALISÉS  
(31KM BALISÉS EN 2020)



PLUS DE **300 POINTS**  
DE BALISAGE



PLUS DE **90 KM**  
DE SENTIERS PÉDESTRES  
BALISÉS

1 NOUVELLE GRANDE BOUCLE PÉDESTRE « LES COLLINES DE L'ALBANAIS »



### GÎTE DE GROUPE : UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ EN COURS

Le territoire compte 3 hôtels, un camping, une vingtaine de locations meublées, 25 chambres d'hôtes mais aucun gîte de groupe.

Si l'essentiel de la fréquentation touristique se concentre sur l'été, l'activité d'un gîte de groupe pourrait s'étendre aux intersaisons et à l'hiver, via différentes actions : classes "nature", séjours groupes thématiques, partenariats avec l'office de tourisme, la Maison du Vélo, la Maison de la Pêche Nature.

La communauté de communes étudie donc la possibilité de créer un gîte à la base de loisirs des Pérouses à Rumilly. L'objectif : répondre à la carence en lits, identifiée par 16 acteurs privés et l'office du tourisme communautaire, soutenir l'attractivité et le développement économique du territoire.

Une phase pré opérationnelle a été menée avec l'Office de Tourisme Rumilly Albanais : positionnement de l'offre, capacités du gîte, approche architecturale et budgétaire. Prochaine étape, la mise en œuvre du projet : choix du mode de gestion et du futur gestionnaire, définition de la politique tarifaire et commerciale.

### FOCUS OFFICE DE TOURISME

#### ACTIVITÉS TOURISTIQUES DE L'OFFICE DE TOURISME RUMILLY ALBANAIS

Activités touristiques de l'office de tourisme Rumilly Albanais :

- 17 visites et activités estivales coordonnées avec les partenaires locaux (+ de 100 créneaux)
- 1<sup>er</sup> juin : co-organisation du 6<sup>e</sup> marché de potiers de Rumilly avec l'association Trois Petits Bols (26 exposants, CA moyen/potier : 507 €)
- 2 août : village de la bière artisanale, de l'artisanat et du terroir (31 exposants dont 7 brasseurs, affluence record de 3500 personnes)
- Succès des activités d'initiation à l'orpaillage
- Visite des lamas de salagine
- Espace boutique : + 100 références de produits locaux (dont cartes de pêche)

### BALISAGE VTT : TOUS EN PISTE

La communauté de communes a balisé 31 km de sentiers VTT sur son territoire en 2020, portant ainsi un total plus de 250 km de sentiers balisés. L'offre pédestre compte désormais plus de 90 km, avec une nouvelle grande boucle : le sentier pédestre « Les Collines de l'Albanais » de plus de 50km et traversant 10 communes situées sur la partie Est du territoire. La fiche topo sera réalisée en 2021.

### CARTOGRAPHIE VTT : PRIORITÉ À L'OPEN SOURCE

Le service Système d'Information Géographique (SIG) a réalisé un fond cartographique VTT moderne, destiné à remplacer l'ancien dépliant dont l'esthétique était datée et les informations obsolètes. Dans un souci de rationalisation des coûts et de promotion des logiciels libres, ce support cartographique a été réalisé uniquement à l'aide de logiciels libres et de données libres issues de la NASA et du projet OpenStreetMap.

### FOCUS

#### AUX CÔTÉS DU PNR DES BAUGES

La communauté de communes est signataire de la Charte du Parc Naturel Régional des Bauges, en cours de révision. Elle est ainsi engagée dans la gestion du Parc, comme l'État, la Région Auvergne-Rhône Alpes et les communes du territoire, chaque institution jouant un rôle différent.

Le périmètre des communes et intercommunalités compte le suivi des objectifs de protection et de mise en valeur des paysages de la Charte dans les projets d'aménagements, les Plans Locaux d'Urbanisme et les Règlements Locaux de Publicité, soit concrètement :

- le respect de la réglementation en matière de publicité,
- la prise en compte de l'inventaire du patrimoine bâti du Parc,
- le respect de la qualité architecturale des constructions, notamment sur les secteurs prioritaires identifiés au Plan Parc.



## CULTURE

Chaque commune intervient sur son propre territoire pour proposer aux habitants une offre culturelle locale. À son échelle, la communauté de communes contribue à l'accès à la culture en soutenant une offre culturelle récente, variée et de qualité.

### → ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

■ Depuis 2009, la communauté de communes organise et coordonne « Ciné d'été », la projection de 4 séances estivales de cinéma de plein air. Celles-ci se déroulent en partenariat avec Cinébus74, l'équipe de proximité culturelle de Rumilly (OSCAR, association Passage, espace Croisollet, Pôle Médico-Social, CAF) et le cinéma de Rumilly. L'objectif : associer insertion sociale et accessibilité culturelle via la diffusion gratuite d'un film.

■ Depuis 2010, la communauté de communes organise et finance des projets d'éveil musical dans les écoles primaires du territoire pour élargir les pratiques d'éducation musicale et développer l'échange entre écoles via la mutualisation des ressources.



### CINÉ PLEIN AIR

Les traditionnelles séances de cinéma en plein air n'ont pas pu être proposées en 2020 en raison de la crise sanitaire et des restrictions imposées sur les événements rassemblant du public.

### 10 ANS D'ÉVEIL MUSICAL DANS LES ÉCOLES

Sur l'année scolaire 2020/2021, 10 écoles ont proposé 13 projets sur des sujets originaux et variés : tour du monde en une année, ouvrez les oreilles, aventures musicales dans le monde incroyable des émotions, cirque en musique, aux alentours du monde...

Ce volume représente moitié moins que celui des années antérieures : la crise sanitaire a entraîné la fermeture des écoles au 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> confinement et conduit à l'indisponibilité

de certains intervenants. Face à cette situation inédite, les projets 2019/2020 non finalisés ont été reportés sur l'année scolaire suivante pour permettre aux écoles de les terminer avec les classes.

Enfin, le financement des projets a été simplifié (subventionnement unique par classe) et le dossier d'appel à projet repensé fin 2020, avec pour objectif de proposer un projet de convention pour 2020/2021.



#### • CINÉ PLEIN AIR

10 ANS DE PROJECTION

BUDGET PRÉVISIONNEL 2019  
8 665 €

300 PARTICIPANTS EN MOYENNE

#### • ÉVEIL MUSICAL •

BUDGET ANNUEL 66 500 €

(PRISE EN CHARGE DES INTERVENANTS, SOUTIEN FINANCIER POUR L'ACCÈS AU SPECTACLE VIVANT, SOUTIEN FINANCIER AUX MUSICIENS).

10 PROJETS EN 2020/2021.

## GLOSSAIRE

### A

AFTALP . . . . . Association des fromages traditionnels des Alpes savoyardes  
AGEC . . . . . Loi Anti Gaspillage pour une Economie Circulaire  
AMI . . . . . Appel à Manifestation d'Intérêt  
ANAH . . . . . Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat  
AOM . . . . . Autorité Organisatrice de la Mobilité  
ASDER . . . . . Association Savoyarde de Développement des Energies Renouvelables  
ASAP . . . . . Loi d'Accélération et Simplification de l'Action Publique

### C

CAA . . . . . Cours Administrative d'Appel  
CAE . . . . . Comité d'Action Économique Rumilly-Alby développement  
CAF . . . . . Caisse d'Allocations Familiales  
CAO . . . . . Commission d'Appel d'Offre  
CAP . . . . . Commission d'Achat Public  
CCAS . . . . . Centre Communal d'Action Sociale  
CDSP . . . . . Commission de Délégation de Service Public  
CIAH . . . . . Collectif Inter Associatif du Handicap  
CIAS . . . . . Centre Intercommunal d'Action Sociale  
CISALB . . . . . Comité Intercommunautaire pour l'Assainissement du Lac du Bourget  
CIL . . . . . Conférence Intercommunale du Logement  
CIID . . . . . Commission Intercommunale des Impôts Direct  
CLECT . . . . . Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées  
CRTE . . . . . Contrat de Relance et de Transition Ecologique

### D

DREAL . . . . . Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
DSP . . . . . Délégation de Service Public

### E

EPCI . . . . . Etablissement Public de Coopération Intercommunale  
EPAGE . . . . . Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'Eau

### F

FFC . . . . . Fédération Française de Cyclisme

### G

GEMAPI . . . . . Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations

### I

IINSEE . . . . . Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques  
IREPS . . . . . Instance Régionale d'Education et de Promotion Santé

### L

LTECV . . . . . Loi relative à la Transition Energétique pour la Croissance Verte (LTECV)

### M

MSA . . . . . Mutualité Sociale Agricole

### N

NOTRe . . . . . Loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République

### O

OAP . . . . . Orientations d'Aménagement et de Programmation  
OPAH-RU . . . . . Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain  
ORT . . . . . Opération de Revitalisation des Territoires  
OSCAR . . . . . Office Socio-Culturel de l'Albanais et de Rumilly

### P

PADD . . . . . Projet d'Aménagement et Développement Durable  
PAV . . . . . Point d'Apport Volontaire  
PCAET . . . . . Plan Climat Air Energie Territorial  
PDIPR . . . . . Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée  
PEE . . . . . Plante Exotique Envahissante  
PGSZH . . . . . Plan de Gestion Stratégique des Zones Humides  
PLH . . . . . Programme Local de l'Habitat  
PLUi-H . . . . . Plan Local d'Urbanisme intercommunal, avec le volet Habitat  
PME . . . . . Petites et Moyennes Entreprises  
PMI . . . . . Protection Maternelle et Infantile  
POA . . . . . Programme d'Orientations et d'Actions  
PPGDID . . . . . Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (PPGDID)  
PSEJ . . . . . Prestation de Service Enfance Jeunesse

### R

RAM . . . . . Relais Itinérant d'Assistants Maternels et parents

### S

SCoT . . . . . Schéma de Cohérence Territoriale  
SIDEFAGE . . . . . Syndicat Intercommunal de gestion des DEchets du FAucigny GEnevois  
SIG . . . . . Système d'Information Géographique  
SIGEA . . . . . Syndicat Intercommunal de Gestion des Etangs de l'Albanais  
SILA . . . . . Syndicat Mixte du Lac d'Annecy  
SITOA . . . . . Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures de l'Albanais  
SMIAC . . . . . Syndicat Mixte Interdépartemental d'Aménagement du Chéran  
SPA . . . . . Service Public Administratif  
STEP . . . . . Station d'épuration  
SPIC . . . . . Service Public Industriel et Commercial  
SPPEH . . . . . Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat  
SRADDET . . . . . Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires

### Z

ZAC . . . . . Zone d'aménagement concertée  
ZAE . . . . . Zone d'Activités Economiques



3 place de la Manufacture - BP 69  
74 152 Rumilly Cedex - France  
Tél : 04 50 01 87 00  
contact@rumilly-terredesavoie.fr

[www.rumilly-terredesavoie.fr](http://www.rumilly-terredesavoie.fr)

